Provisoirement : 1 fr. 25

Un franc le volume
NOUVELLE COLLECTION MICHEL LÉVY
1 FR. 25 C. PAR LA POSTE

A. DE LAMARTINE

# BOSSUET

NOUVELLE ÉDITION

CALMANN L
ANCIENNE MAISON
RUE AUBER, 3, ET BOU
A LA LIBRAI

U d'/of OTTAWA
39003002370970

COLLECTION MICHEL LÉVY

# BOSSUET

# OUVRAGES

DE

# A. DE LAMARTINE

Publiés dans la collection Michel Lévy

---

| | |
|---|---|
| Antar | 1 vol. |
| Balzac et ses œuvres | 1 — |
| Benvenuto Cellini | 1 — |
| Bossuet | 1 — |
| Christophe Colomb | 1 — |
| Cicéron | 1 — |
| Les Confidences | 1 — |
| Le Conseiller du peuple | 6 — |
| Cromwell | 1 — |
| Fénelon | 1 — |
| Les Foyers du peuple | 2 — |
| Geneviève, Histoire d'une servante | 1 — |
| Guillaume Tell | 1 — |
| Héloïse et Abélard | 1 — |
| Homère et Socrate | 1 — |
| Jacquard — Gutemberg | 1 — |
| Jeanne d'Arc | 1 — |
| Madame de Sévigné | 1 — |
| Nelson | 1 — |
| Régina | 1 — |
| Rustem | 1 — |
| Toussaint-Louverture | 1 — |
| Vie du Tasse | 1 — |

---

Imprimerie de Poissy — S. Lejay et Cie.

# BOSSUET

PAR

A. DE LAMARTINE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1878

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Universitas

PQ
1729
.L3M

# BOSSUET

## I

Si, après avoir étudié dans tous ses détails la vie, les actes, les œuvres, les croyances, les fautes, les vertus, le style, la parole d'un homme aussi mémorable que Bossuet, on cherche à résumer en un seul mot le caractère général de cet homme, le mot qui se présente à l'esprit pour caractériser Bossuet, c'est le mot PRÊTRE.

LE PRÊTRE, pour apparaître dans toute sa majesté, dans toute son autorité, dans toute sa pompe morale pour l'imagination, ne peut

pas se personnifier plus complétement que dans Bossuet.

Bossuet, pour être lui-même, pour développer dans toute son étendue et à toute sa hauteur les grandes qualités d'âme, de génie, de gouvernement, d'éloquence, dont la nature l'avait pétri, ne pouvait être autre chose que prêtre, cet homme était formé pour le sacerdoce, pour le pontificat, pour l'autel, pour le parvis, pour la chaire, pour la robe traînante, pour la tiare. Aucun autre lieu, aucune autre fonction, aucun autre costume ne siéent à cette nature. L'imagination ne saurait se représenter Bossuet sous l'habit laïque. Il est né pontife. La nature et la profession sont si indissolublement liées et confondues en lui que la pensée même ne peut les séparer. Ce n'est pas un homme, c'est un oracle.

## II

Nous ne voulons ni flatter ni dénigrer ici le sacerdoce. Nous ne voulons parler du prêtre qu'en philosophe et en historien; la théologie est, comme la conscience, du domaine privé de chaque communion. Nous n'y entrons pas; mais, en laissant de côté la théologie du prêtre et en ne considérant ici que la profession sacerdotale dans ses rapports avec le monde, nous devons reconnaître les supériorités moales et les priviléges inhérents à cette profes-

sion pour l'homme de génie et de vertu qui s'y consacre.

Et d'abord un préjugé de piété, de force et de vertu se répand à l'instant sur le prêtre. La sainteté du sanctuaire le suit en quelque sorte hors du lieu saint. Ce préjugé n'est pas purement imaginaire. Nous connaissons les faiblesses, les vices, les ambitions, les orgueils, les hypocrisies d'état, emmaillotés de bure ou de lin; l'Évangile lui-même lève la pierre des *sépulcres blanchis* pour décréditer les saintes apparences. Oui, la robe ne transforme pas les infirmités du corps. Il y a des vices dans les sacerdoces, et ces vices mêmes sont plus vicieux que dans les autres conditions, parce qu'ils jurent plus avec la sainteté de Dieu et avec la pureté de la morale.

Mais, en ne concédant à cet égard aucun privilége aux sacerdoces, il nous est impossible de ne pas reconnaître que la vocation a une in-

fluence sur la vie et que la profession sacerdotale est celle où à nombre égal, le regard impartial du philosophe et du moraliste découvrira le plus de piété et le plus de vertu.

Il n'y a pas besoin pour cela d'en chercher une cause surnaturelle. La cause, à défaut de toute autre, est dans la vocation elle-même. D'abord (non pas pour tous, mais pour le plus grand nombre), les natures qui se destinent à cette vie âpre, ingrate, contemplative, de renoncement sur la terre et d'habitation anticipée dans le ciel, sont des natures graves, mélancoliques, chastes de cœur, sevrées des passions énergiques qui troublent la vie, inclinées à l'obéissance, au recueillement, à l'adoration, à la prière, à l'abnégation des choses terrestres pour les choses célestes. Cette vocation n'est pas la vertu, mais elle en est la pente. Il y a plus de probabilité à ce que l'homme qui est placé par sa nature sur cette

pente arrive à la sainteté qu'à la dépravation.

Ensuite la profession est un exercice habituel et constant de certaines facultés morales de l'homme au détriment des autres facultés. Cet exercice, commandé depuis l'enfance jusqu'à la tombe par la profession, fortifie les bons penchants et atténue les mauvais. La vertu est une force; on centuple cette force comme toutes les autres en l'exerçant. Qui oserait prétendre que la lutte ne forme pas l'athlète; la bataille, le guerrier; la tribune, l'orateur; la réflexion, le philosophe? Pourquoi l'étude, la prière, le recueillement, le combat corps à corps contre la nature, ne formeraient-ils pas aussi la piété et la vertu? L'habitude seule de les méditer, de les prêcher, de les pratiquer dans les actes extérieurs suffirait pour en inspirer le goût et pour en former le simulacre, sinon la réalité dans l'âme. Le sa-

cerdoce en général est donc une présomption légitime de vertu.

Quand vous voulez de l'or, vous le cherchez chez l'orfèvre; quand vous voulez de l'encens, vous le cherchez dans l'encensoir; quand vous voulez de la sainteté, vous la cherchez chez ceux qui se sanctifient par excellence.

Il y a une autre raison pour que la vertu soit plus fréquente et plus pure dans la profession sacerdotale que dans les autres : c'est ce supplément à l'honnêteté qu'on appelle la pudeur publique. Les regards du monde sont sur le prêtre pour voir s'il conforme sa vie à sa profession. Le vice, qui n'est que le vice dans le monde, est scandale dans le sanctuaire. Cette pudeur est une gardienne profane, mais enfin c'est une gardienne vigilante de la vie du ministre des autels. Celui qui porte une tunique blanche craint plus les taches que celui qui porte le vêtement de la foule.

La vénération d'instinct qui enveloppe le prêtre d'un préjugé de vertu supérieure au reste des hommes n'est donc pas purement une chimère. Les respects pour les sacerdoces sont un signe du respect intérieur que toute âme pieuse porte à la Divinité. Ces hommes passent pour vivre en communication plus intime avec l'infini que nous cherchons tous; ils ont des noms mystérieux écrits sur leur poitrine; ils portent la livrée du roi des rois; c'est lui qu'on salue en eux.

Et puis ils ont la parole à la tribune des âmes, ils sont les orateurs de la morale, la chaire est leur trône. Ce trône, pour le prêtre de génie, est plus haut que celui des rois : c'est de là qu'il règne sur le monde des consciences. De toutes les places où un homme peut monter sur la terre, la plus haute pour un homme de génie est incontestablement une chaire sacrée. Si cet homme est Bossuet, c'est-à-dire s'il réu-

nit dans sa personne la conviction qui assure l'attitude, la pureté de vie qui préconise le Verbe, le zèle qui dévore, l'autorité qui impose, la renommée qui prédispose, le pontificat qui consacre, la vieillesse qui est la sainteté du visage, le génie qui est la divinité de la parole, l'idée réfléchie qui est la conquête de l'intelligence, l'explosion soudaine qui est l'assaut de l'esprit, la poésie qui est le resplendissement de la vérité, la gravité de la voix qui est le timbre des pensées, les cheveux blancs, la pâleur émue, le regard lointain, la bouche cordiale, les gestes enfin qui sont les attitudes visibles de l'âme; si cet homme sort lentement de son recueillement ainsi que d'un sanctuaire intérieur; s'il se laisse soulever peu à peu par l'inspiration, comme l'aigle d'abord pesant, dont les premiers battements d'ailes ont peine à embrasser assez d'air pour élever son vol; s'il prend enfin son souffle et son essor, s'il

ne sent plus la chaire sous ses pieds, s'il respire à plein souffle l'esprit divin, et s'il épanche intarissablement de cette hauteur démesurée l'inspiration ou ce qu'on appelle la parole de Dieu à son auditoire, cet homme n'est plus un homme, c'est une voix.

Et quelle voix !... une voix qui ne s'est jamais enrouée, cassée, aigrie, irritée, profanée dans nos rixes mondaines et passionnées d'intérêt ou du siècle! une voix qui, comme celle du tonnerre dans les nuées ou de l'orgue dans les basiliques, n'a jamais été qu'un organe de puissance ou de persuation divine pour nos âmes! une voix qui ne parle qu'à des auditeurs à genoux! une voix qu'on écoute en silence, à laquelle nul ne répond que par une inclination du front ou par des larmes dans les yeux, applaudissements muets de l'âme! une voix qu'on ne réfute et qu'on ne contredit jamais, même lorsqu'elle étonne ou qu'elle blesse! une voix

enfin qui ne parle ni au nom de l'opinion, chose fugitive; ni au nom de la philosophie, chose discutable; ni au nom de la patrie, chose locale; ni au nom de la souveraineté du prince, chose temporelle; ni au nom de l'orateur lui-même, chose transformée; mais au nom de Dieu, autorité de langage qui n'a rien d'égal sur la terre, et contre laquelle le moindre murmure est impiété et la moindre protestation blasphème!

Voilà la tribune du sacerdoce, voilà le trépied du prophète, voilà la chaire de l'orateur sacré! On ne peut y voir que Bossuet, et on ne peut voir Bossuet ailleurs. Son histoire n'est que l'histoire de cette éloquence. L'homme était digne de sa tribune : les autres éloquences ne montent pas à ces hauteurs. Les noms qui la représentent restent grands; mais Bossuet, qui les égale par le génie, les dépasse par la portée de sa tribune. Ils parlaient de la terre, il

parle du nuage. Cicéron n'a pas plus de culture et d'abondance, Démosthène n'a pas plus de violence et de persuasion, Chatham n'a pas plus de poésie oratoire, Mirabeau n'a pas plus de courant, Vergniaud n'a pas plus d'images. Tous ont moins d'élévation, d'étendue et de majesté dans la parole. Ce sont des orateurs humains; l'orateur divin, c'est Bossuet. Pour l'entendre, il faut d'abord monter à son niveau, le ciel.

Disons sa vie, ce ne fut que sa voix. Il naquit, il vécut, il mourut dans le temple. Son existence ne fut qu'un discours. L'homme disparaît en lui dans le prêtre. C'est là qu'il faut chercher la source de son génie, de ses vertus et de ses rigueurs. Homme bon, prêtre inflexible, en vengeant son dogme, il crut venger Dieu.

## III

Il naquit à Dijon, capitale de la Bourgogne, le 28 septembre 1627. Il fut porté le lendemain dans l'église gothique de Saint-Jean par une famille pieuse, comme s'il eût été dans sa destinée de faire entendre ses premiers vagissements à ces cathédrales du vieux christianisme qu'il devait remplir jusqu'à la mort de sa grande voix. On lui donna les noms de Jacques-Bénigne. Son aïeul, qui tenait un registre domestique des événements et des dates de sa maison, inscrivit prophétiquement à la suite

de ce nom de son petit-fils ce verset de la Bible : « Le Seigneur l'a amené et l'a enseigné ; il l'a préservé comme la prunelle de ses yeux. »

Son père s'appelait Bénigne Bossuet, sa mère Madeleine Mochette. Cette femme avait déjà donné six enfants à son mari, Bossuet fut le septième ; elle devait en donner encore trois autres à cette maison.

La famille des Bossuet, qui devint par cet enfant la gloire de la Bourgogne, était antique. L'étymologie de ce nom, dérivée du latin, semblait indiquer à son origine le caractère rural, laborieux et patient de quelque aïeul, laboureur de durs sillons, *Bos suetus aratro*, « le Bœuf accoutumé à la charrue. » Le génie infatigable et discipliné de l'enfant qui venait de naître ne devait pas démentir cette caractérisation de sa race.

Cette famille n'était pas vieille à Dijon. Elle y avait été transplantée d'une autre petite

ville de la même province, nommée Seurre, ville de culture et de pâturage dans les prairies aux sources de la Saône. Le mouvement naturel et ascendant qui porte les familles aisées, à mesure qu'elles s'allient plus loin et plus haut, à se transplanter des campagnes dans les petites villes et des petites villes dans les capitales des provinces, avait amené l'aïeul de Bossuet à Dijon. Dijon était une ville, pour ainsi dire, fédérale, qui conservait les vestiges de sa nationalité indépendante. L'aïeul de Bossuet, ses frères, ses fils, ses neveux, y avaient occupé ces charges inférieures, mais considérées, du parlement et de la chambre des comptes, degrés par lesquels la haute bourgeoisie montait, de magistrature en magistrature héréditaire, à la noblesse. Il avait des alliances et des parentés dans l'aristocratie fière, exclusive et dédaigneuse de Dijon. Ce mépris inné que Bossuet apporta en naissant

pour l'égalité des conditions, cet instinct des hiérarchies et des castes, ce goût pour l'autorité, ce verbe haut, ce regard sec, sont des empreintes de cette race patricienne de la haute Bourgogne, où le sang, chaud à la tête, laisse souvent le cœur froid. Le caractère d'une race se retrouve dans chacun de ses enfants. Les exceptions ne sont que des hasards. Le génie d'un homme ne dément pas le génie d'une ville. Dijon est une capitale d'intelligence, non d'enthousiasme ni de sentiment. Saint Bernard, Bossuet, Buffon, les enfants de cette ville, sont des hommes de bronze ou de marbre plutôt que de chair. L'un a pour victime Abélard, l'autre Fénelon; le troisième dissèque la nature entière sans y trouver ni une larme, ni une hymne, ni un Dieu.

## IV

Vers le temps de la naissance de Bossuet, son père fut nommé conseiller au parlement de Metz. Il laissa sa femme et ses enfants à Dijon. Un de ses frères, Claude Bossuet, aussi conseiller au parlement de Bourgogne, se chargea du soin de la famille. C'était un homme austère et lettré comme sa profession. Il démêla de bonne heure les aptitudes transcendantes de son neveu et s'étudia à les cultiver pour l'honneur du nom. L'enfant, élevé dans sa maison, mais allant recevoir tous les iours

l'enseignement classique et religieux au collége des jésuites, dépassait de nature tous ses égaux d'années. Maîtres et condisciples ne le mesurèrent bientôt qu'à lui-même. On n'envie que ce qu'on espère égaler. La suprématie de cette intelligence déconcerta tout, même l'admiration. Il n'eut d'enfance que sur son visage; son esprit fut mûr en naissant. Les livres de la bibliothèque de son oncle suffisaient à peine à son impatience de lecture. Sa passion pour le beau dans l'idée, dans l'image et dans l'harmonie des langues, le livra surtout aux poëtes, ces divins musiciens de l'âme. Il s'enivra de vers. Homère surtout, qui retrace toute la nature comme un océan limpide retrace en les remuant ses rivages, fut la Bible profane de son imagination. C'est là qu'il puisa la simplicité, la majesté, le pathétique. Les prophètes lui donnèrent le lyrisme et le cri. On comprend moins comment il s'engoua pour toute

sa vie du poëte latin Horace, esprit exquis, mais raffiné, qui n'a pour cordes à sa lyre que les fibres les plus molles du cœur; voluptueux indifférent qui s'amuse à écouter murmurer en lui le flot de la vie courant parmi les fleurs à la mort. Il n'y a rien dans Horace qui soit de nature à justifier cette prédilection de Bossuet, à moins que ce ne soit cette grâce nue de la pensée, ce premier mot venu de l'inspiration, ce jeu périlleux et toujours heureux du vers libre que le poëte lance, comme au hasard de le briser dans sa chute, et qui retombe toujours cadencé et toujours juste sur l'idée. Bossuet, comme tous les hommes heureux, aimait ces hasards.

Peut-être aussi cette inexplicable prédilection pour Horace, le moins divin de tous les poëtes, tenait-elle à ce que la poésie avait apparu à Bossuet enfant, pour la première fois, dans les pages de ce poëte. Cette ravissante

apparition s'était prolongée et changée en reconnaissance dans son âme. Il y a dans les bibliothèques, comme dans le monde, de mauvaises rencontres qui deviennent de vieilles amitiés.

## V

Mais la Bible effaça tout, excepté ce léger souvenir d'Horace. La Bible, et surtout la Bible poétique, foudroya d'éclairs et d'éblouissements les yeux de l'enfant. Il crut voir le feu vivant du Sinaï et entendre la langue de Dieu répercutée par les rochers de l'Horeb. Son Dieu à lui fut Jéhovah, son législateur Moïse, son pontife Aaron, son poëte Isaïe, sa patrie la Judée. La vivacité de son imagination, le lyrisme de son esprit, l'analogie de sa nature avec la nature orientale, l'enthousiasme de

l'âge, la divinité de la langue, la nouveauté éternelle du récit, la majesté des lois, le cri déchirant des hymnes, enfin le caractère de vétusté, de consécration, de divinité traditionnelle du livre firent à l'instant de Bossuet un homme biblique. Le métal était en ébullition, l'empreinte fut reçue, elle resta à jamais. Cet enfant devint prophète. Tel il naquit, tel il grandit, tel il vécut, tel il mourut. La Bible s'était faite homme.

## VI

On ne peut étudier dans les récits de son enfance l'impulsion que Bossuet reçut de cette lecture sans se rappeler ces traces profondes et gigantesques de l'orteil ou du pied d'Adam et de Boudha, que les habitants crédules de l'Inde ou de l'Arabie montrent aux voyageurs, imprimées dans le granit du Liban ou du Thibet. Le roc, pétrifié par les siècles, a gardé en creux l'impression reçue par l'argile. La chair s'est faite granit. Ainsi fut-il de la Bible dans l'esprit de l'enfant.

Il n'avait pas encore neuf ans qu'on lui coupa les cheveux en couronne au sommet de la tête, en signe de consécration à l'autel. A treize ans, on le nomma chanoine de Metz par une dotation anticipée sur ces richesses de l'Église qui l'enrôlait et le soldait avant l'âge des services. Cette tonsure et ce vêtement seyaient à sa physionomie comme à son maintien. On reconnaissait le lévite dans l'adolescent. Sa taille, qui devait grandir beaucoup encore, était élevée pour son âge; elle avait la délicatesse et la souplesse de l'homme qui n'est pas destiné à porter d'autre fardeau que la pensée, qui se glisse avec recueillement, à pas muets, entre les colonnes des basiliques, et que la génuflexion et le prosternement habituel assouplissent sous la majesté de Dieu. Ses cheveux, de teinte brune, étaient soyeux; un épi involontaire en relevait au sommet du front une ou deux boucles comme le diadème

de Moïse ou comme les cornes du bélier prophétique; ces cheveux ainsi plantés, dont on retrouve le mouvement jusque dans ses portraits d'un âge avancé, donnaient du vent et de l'inspiration à sa chevelure. Ses yeux étaient noirs, pénétrants, mais doux. Son regard était une lueur continue et sereine. La lumière ne jaillissait point par éclairs, elle en coulait par un rayonnement qui attirait l'œil sans l'éblouir. Son front élevé et plan laissait voir à travers une peau fine les veines entrelacées des tempes. Son nez, presque droit, mince, délicatement sculpté, entre la mollesse grecque et l'énergie romaine, n'était ni relevé par l'impudence ni abaissé par la pesanteur des sens. Sa bouche s'ouvrait largement entre des lèvres fines ; ses lèvres frémissaient souvent sans parler, comme sous le vent d'une parole intérieure que la modestie réprimait devant les hommes plus âgés. Un demi-sourire plein de

grâce et d'arrière-pensée muette était leur expression la plus fréquente. On y sentait une disposition naturelle à la sincérité, jamais la rudesse ni le dédain. En résumé général, dans cette physionomie, la grâce du caractère couvrait si complétement la force de l'intelligence, et la suavité de chaque trait y tempérait si harmonieusement la virilité de l'ensemble, qu'on ne s'y apercevait du génie qu'à l'exquise délicatesse des muscles et des nerfs de la pensée, et que l'attrait l'emportait sur l'admiration. Nul lecteur des œuvres ou de la vie de cet homme redoutable ne mettrait le nom de Bossuet sur cette figure tempérée que les peintres nous ont laissée. C'est que l'âme évidemment, dans ce grand homme, était d'une trempe, et le génie d'une autre. La nature l'avait fait tendre, le dogme l'avait fait dur. Mais alors il n'était que serein. La maigreur des joues et la pâleur précoce du teint

imprimaient sur ce visage l'ascétisme du temple et les veilles de l'étude luttant contre la séve de la vie.

Tel était Bossuet à cet âge, tel nous le retrouverons dans sa vieillesse, sous le pinceau du peintre ou sous le ciseau du statuaire : beauté morale qui n'a point d'enfance et qui n'a point de caducité.

## VII

Cette figure et ce caractère le faisaient respecter par ceux qui l'aimaient. On ne voit pas trace d'un défaut dans son enfance ou d'une légèreté dans sa jeunesse; il semblait échapper sans lutte aux fragilités de la nature et n'avoir d'autre passion que le beau et le bien. On eût dit qu'il respectait d'avance lui-même l'autorité future de son nom, de son ministère, et qu'il ne voulait pas qu'il y eût une tache humaine à essuyer sur l'homme de Dieu quand il entrerait, de plain-pied, du siècle dans le tabernacle.

## VIII

A quatorze ans, son père, doyen du parlement de Metz, le rappela dans cette ville pour y jouir de son canonicat et pour y achever ses études de lettres humaines et de théologie. On ne tarda pas à l'envoyer à Paris pour l'exposer de plus haut aux yeux de l'Église dont il était déjà l'espérance.

Il entra dans Paris le jour où le cardinal de Richelieu mourant y rentrait, comme Tibère à Rome, au milieu du silence de la terreur, et tout empourpré du sang de Cinq-Mars et de

de Thou qu'il venait de verser à Lyon. Bossuet assista à cette entrée du prêtre ministre et bourreau, qui menait son maître asservi à sa suite. Ce spectacle rappelait le Bas-Empire dans toute son ignominie et dans toute sa férocité. Le ministre jaloux arrachait au roi ses amis et jetait insolemment leurs cadavres à ses pieds, sous prétexte de les immoler en victimes à la monarchie. Le roi tremblait, pleurait, se taisait. Le peuple, étonné, regardait sans comprendre. L'histoire a été assez lâche pour imiter le peuple et pour faire à ce Séjan capricieux, bizarre, sanguinaire, un mérite de ses audaces et une mémoire de ses échafauds. Cette mémoire finira par être de la honte quand la vraie postérité jugera les actes à la moralité et non au succès.

## IX

La main de Dieu s'était chargée enfin de délivrer le trône et la nation de ce Cromwell de la France. Le cardinal de Richelieu expirait de la fatigue de son ambition et de sa tyrannie. Il se déguisait à lui-même et il cherchait à déguiser au peuple son agonie sous le fard de ses joues et sous l'appareil d'un triomphe. Pour lui éviter les secousses des roues, vingt de ses licteurs personnels, la tête toujours nue, sous le soleil ou sous la pluie, se relayant d'une extrémité du royaume à l'autre, soutenaient

sur leurs épaules sa litière. Cette litière était une chambre portative, dans laquelle il avait son lit, sa table de conseil, ses familiers, ses secrétaires, donnant en route ses ordres à l'empire pour distraire ses insomnies. Comme les portes des villes n'étaient ni assez hautes ni assez larges pour ce palais mobile, on les abattait pour laisser passer le vieillard. On avait ainsi abattu celles de Paris; on avait tendu des chaînes sur le bord des rues que le cardinal devait suivre en se rendant au Louvre, pour contenir la curiosité de la foule. Elle contemplait avec stupeur, à travers des fenêtres de cristal, le cardinal à demi couché sur un lit de pourpre, dictant à son secrétaire, assis devant sa table, on ne sait quels ordres d'ostentation pour ses ministres. On s'inclinait devant le prêtre en frémissant devant le tyran.

Bossuet éprouva une profonde et durable impression de ce triomphe. C'était l'image vi-

vante de cette théocratie et de cette monarchie égyptiennes liées l'une à l'autre par une indissoluble solidarité d'empire, mais où le roi s'abaissait devant le prêtre et où le peuple se prosternait devant tous les deux. Cette première apparition fortuite, le jour même de son arrivée à Paris, dut faire rêver on ne sait quoi d'antique à ce jeune homme. C'était la pourpre du prince de l'Église et la toute-puissance du ministre en perspective dans un même homme. Bossuet devait aspirer à l'un par sa profession, à l'autre par son génie. On verra bientôt que, si ce ne fut pas sa destinée, ce fut du moins jusqu'à la mort son système.

## X

Le jeune homme fut admis, par l'influence de sa famille, dans un de ces établissements moitié laïques, moitié religieux, où l'Église, maîtresse alors de l'Université, se préparait des néophytes. On appelait cette maison le collége de Navarre : Bossuet en était à la fois membre et disciple. Il y jouissait de la liberté dans une discipline décente, protectrice des bonnes mœurs et des études de la jeunesse. Il fut bientôt reconnu à Paris, comme à Dijon, pour un prédestiné de l'éloquence. L'Université

le choisit, au talent, pour les harangues d'apparat dans les jours de solennité. Les évêques et les ministres auxquels il parla à ce titre furent ravis de la convenance, de la dignité et de l'élocution de ce jeune homme. Son nom se répandit comme le retentissement d'une merveille. On l'arracha malgré lui à son obscurité; on se le disputa dans les cérémonies ecclésiastiques ou littéraires; on le rechercha dans les palais des princes et des princesses qui s'occupaient avec passion des choses d'esprit. C'était à Paris une époque de renaissance des lettres assez semblable à celle de Léon X à Rome ou à celle des Médicis à Florence. Le profane et le sacré, la Bible et la Fable, les prophètes et les poëtes, les prédicateurs et les orateurs, s'y confondaient dans le goût ou dans l'enthousiasme de la littérature. Un parent du jeune étudiant, François Bossuet, secrétaire du conseil des finances à la cour, présenta son neveu

chez le marquis du Plessis-Guénégaud, ami du ministre Fouquet et protecteur des lettres auprès de ce Mécène. Le marquis de Feuquières, gouverneur de Versailles, qui avait connu le père de Bossuet pendant qu'il commandait à Metz, accueillit le fils avec cette faveur des vieilles amitiés reportées sur la jeunesse. Il en parla à madame de Rambouillet et à sa société raffinée, qui voulut le voir et l'entendre. On lui fit improviser un sermon, dans le salon de M. de Feuquières, devant ces juges délicats. Voiture, le juge souverain de tous, y était. On prit Bossuet au dépourvu; on lui donna le texte, le sujet, l'heure. Il eut la faiblesse de consentir, ou par déférence ou par vanité, à ce jeu du génie sur les choses sacrées : il fut heureux et sublime. Le cri d'admiration de Voiture et de madame de Rambouillet éclata du salon de M. de Feuquières dans tout Paris. La vogue, quelquefois le présage, plus souvent la

parodie de la gloire, s'empara du nom de Bossuet et le fit retentir jusqu'au roi. Le grand Condé, sur la tombe de qui Bossuet vieilli devait pleurer de si mémorables larmes, se fit gloire d'assister un jour à un discours d'épreuve de ce jeune homme, qui promettait d'illustrer son gouvernement de Bourgogne. Les princes de Condé présidaient héréditairement ces états, c'est-à-dire le conseil délibérant sur les intérêts administratifs de cette province. Ils venaient tous les ans tenir, pendant quelques semaines leur cour à Dijon; ils connaissaient de vue et de nom toutes les familles notables de la province. Ils avaient leurs clients à Dijon; ils en étaient les clients naturels à Paris. De là cette protection toute paternelle du vieux Condé pour le fils des Bossuet.

## XI

Pendant que le jeune orateur se formait au goût des lettres et au ton des cours dans ces intimités avec les plus illustres maisons du royaume, il se formait aux plus hautes vertus de son état dans la société et sous la discipline des ecclésiastiques vénérés de son temps. Un vieillard dont tout le génie était dans la charité, et qu'on pourrait appeler le saint Jean du christianisme moderne, achevait alors sa vie à Paris pendant que Bossuet commençait la sienne : c'était saint Vincent de Paul.

Brisé par le temps, lassé de controverses,

dégoûté de ces querelles religieuses qui n'avaient fait que des victimes et des bourreaux, ce saint homme n'avait trouvé le véritable domaine du prêtre que dans la clémence et la charité, qui consolent au lieu de disputer. Il avait pris le rôle de la Providence bienfaisante et secourable à tous les partis. La vertu lui avait paru la meilleure part dans le sacerdoce. On conteste des doctrines, on ne conteste pas des services. Dans un cloître à demi ouvert où il s'était retiré, un petit nombre de disciples venaient entendre ses derniers préceptes, résumés, comme ceux de saint Jean, en un seul précepte : *Aimez Dieu et aimez-vous les uns les autres*. Saint Vincent de Paul les réunissait dans des conférences où il exerçait ces jeunes novices à la parole familière plutôt qu'oratoire de leur profession. Le cœur ne déclame pas. Saint Vincent de Paul ne leur enseignait pas le discours, mais la tendresse et la persuasion.

## XII

Il distingua Bossuet parmi ces disciples, et il s'étudia à former sa conscience plus que son talent; il lui donna de sa main un confesseur plus soigneux de sa piété que de sa gloire. Cette piété, il faut le reconnaître, était plus chère à Bossuet que son talent. Il se pliait avec humilité, et même avec goût, aux plus austères pratiques de sa foi; il aimait la prière, la méditation, les exercices de l'âme, les cérémonies, le temple, l'autel; il y édifiait ses émules par son assiduité. Il trouvait dans la contem-

plation des mystères des profondeurs de sagesse et des abîmes de révélation dans lesquels il se complaisait à plonger. Son ardente imagination croyait y saisir les secrets de Dieu à leur source; il avait trop d'enthousiasme pour admettre le doute. C'était un génie convaincu à force de volonté. Un tel génie n'est pas loin d'imposer au monde la tyrannie qu'il s'impose à lui-même. Croire avec une telle conviction, c'est subjuguer en soi toute délibération de la pensée sur les choses surnaturelles; quand on s'est si complétement subjugué soi-même, on se croit en droit de subjuguer dans les autres tous les doutes ou toutes les résistances à la foi. Ce fanatisme inné, sincère et sans réplique fut la source des intolérances et des conversions par la gloire de Bossuet.

## XIII

Cependant il conserva toujours un bon souvenir de l'onction chrétienne et des vertus clémentes de saint Vincent de Paul, qui contrastaient tant avec l'âpreté de son prosélytisme. Quand l'Église s'occupa de rechercher la vie de cet homme de bien, après sa mort, pour consacrer sa mémoire en le sanctifiant, Bossuet, consulté, écrivit son témoignage :

« On se réunissait, dit-il, chez lui le mardi de chaque semaine; de grands évêques y étaient amenés par la réputation de piété de

cet excellent homme. Ils y apprenaient à prêcher l'Évangile autant par leurs exemples que par leurs discours. Plein de reconnaissance pour la mémoire de ce pieux personnage, nous l'avons connu personnellement dans notre jeunesse; il nous a enseigné la piété et la discipline, et aujourd'hui, touchant nous-même à la vieillesse, nous nous rappelons avec un singulier plaisir ses tendres leçons. Avec quelle édification n'avons-nous pas contemplé à loisir ses vertus, son admirable charité, la gravité de ses mœurs, sa rare prudence, unis à la plus parfaite simplicité; son application aux affaires, son zèle pour les âmes, ses instructions charitables, où sa mémoire vit dans chacune des saintes femmes qui continuent ses œuvres! »

## XIV

Ces pieux exercices n'empêchaient pas Bossuet de s'exercer avec la même ardeur dans l'éloquence, vocation dès lors caractérisée de sa vie. Il soignait le talent autant que l'âme. Le grand artiste de la parole se révélait en lui sous le lévite. Il étudiait la poésie et l'éloquence dans tous leurs monuments littéraires; il étudiait même la diction. Pour former sa voix, sa pose, son geste, il allait assidûment entendre au théâtre les grands acteurs tragiques, qui récitaient sur la scène les dialogues

et les harangues de Rotrou, de Corneille, de Racine. Il ne croyait point avilir la parole de Dieu dans sa bouche en appropriant à cette parole l'organe humain; il empruntait à l'art profane tout ce qu'il pouvait lui ravir pour perfectionner en lui l'art sacré. Ce qu'il cherchait au théâtre, ce n'était pas le vain plaisir d'une déclamation cadencée, c'étaient les modèles de la diction oratoire. Il ne cachait pas aux autres cette fréquentation de la scène, seul Forum où l'on pût alors se modeler sur les orateurs antiques, et les autres ne l'en blâmaient pas. La voix, l'attitude, le geste, sont communs aux orateurs sacrés, aux orateurs politiques et aux grands récitateurs tragiques de la scène; ils se perfectionnent les uns les autres en se regardant. Bossuet voulait être un grand acteur de Dieu dans ses temples. Il étudiait la déclamation comme il avait étudié la langue; il se trompait seulement dans l'idée

de trouver là des modèles. L'artifice de diction n'aurait pu que lui nuire. La nature, la foi, la piété avaient tout fait pour lui. Il était né modèle; c'était aux acteurs à venir étudier l'apôtre.

## XV

Il s'arracha à ces études et à ces amitiés de Paris pour retourner auprès de son père, à Metz, où il devait prendre possession de son canonicat et attendre l'âge des hautes fonctions ecclésiastiques auxquelles sa renommée l'appellerait inévitablement. Il y vécut six ans de la vie d'un cénobite. Ces six années n'y furent pour lui qu'une longue méditation de la Bible, de l'Évangile et des écrits des premiers fondateurs du christianisme. Saint Jean-Chrysostôme, ce Démosthène sacré; Tertullien, ce Tacite des

persécutions; Origène, ce poëte du dogme; saint Augustin surtout, ce Platon de la doctrine, furent sa société antique. Il fallait que la sévérité et la sobriété naturelle de son goût fussent bien innées en lui pour ne pas se corrompre, s'exagérer, s'enfler ou se raffiner avec ces écrivains et ces orateurs d'un âge de décadence littéraire, qui forcent la langue ou l'image en la faisant déclamer et non parler.

Mais l'éloquence de Bossuet était incorruptible, même à ses maîtres. Il prit dans ce commerce leur foi, et répudia instinctivement leurs erreurs. Il n'avait pour distraction à ces études que la société du maréchal de Schomberg, gouverneur de Metz. La maréchale de Schomberg, femme célèbre par sa beauté et par son esprit, qu'une passion contenue et chaste avait autrefois attachée au roi Louis XIII, aimait et protégeait le jeune orateur. Elle ne cessait de vanter, dans ses lettres à la cour, le

mérite et le talent du chanoine de Metz. Elle l'engageait à complaire au roi en appliquant son zèle à la conversion des protestants de Metz. Bossuet prit, dans ses controverses avec quelques ministres du culte réformé de la province, cette habitude hautaine de fulminer contre ce qu'il jugeait des erreurs en matière d'orthodoxie, et de faire des crimes contre l'État des différences sur les dogmes. Cette habitude fut la faiblesse et plus tard la tache de sa vie.

## XVI

Le zèle de l'unité de foi dévorait à cette époque toutes les âmes; l'unité politique ne semblait assez bien affermie ni à Richelieu, ni à Mazarin, ni au jeune roi Louis XIV, ni à sa mère, la pieuse et douce Anne d'Autriche elle-même, tant que le catholicisme ne ferait pas plier dans le royaume, par conviction, par corruption ou par force, toutes les consciences.

Anne d'Autriche vint à Metz, vit Bossuet, admira sa parole, excita son zèle. Elle l'engagea à former une société de missionnaires

pour la conversion des familles de la religion réformée. Cette mission devint le germe des compulsions et des proscriptions qui ensanglantèrent et dépeuplèrent plus tard le royaume. Bossuet s'accoutuma à faire de la prédication sacerdotale un supplément sacré du pouvoir politique, à menacer du roi ceux auxquels il voulait persuader Dieu, et à recevoir en crédit à la cour la récompense, involontaire sans doute, mais cependant directe, de ses travaux pour le ciel. Son prosélytisme, tout religieux dans son principe, devint contrainte morale sur les âmes, et bientôt contrainte armée sur les consciences; il confondit dans un seul rôle son ministère sacré et son ministère politique. C'est cette première confusion entre le prêtre et l'homme de cour qui faussa souvent la ligne de sa vie. Les abjurations du protestantisme, que Bossuet recevait par conversion réelle ou par conversion simulée, étaient autant d'hom-

mages que ce conquérant des âmes envoyait au roi. La cour ne persécutait pas ouvertement encore, mais elle séduisait et intimidait déjà partout. Bossuet, par son talent, sa jeunesse, sa piété, son zèle, son empressement à servir la pensée de la cour, était le plus utile et le plus éclatant instrument de cette conquête du royaume à la religion du prince. La conversion d'un courtisan, l'abbé de Dangeau, et bientôt la conversion plus illustre du maréchal de Turenne, lui valurent une nouvelle célébrité.

Turenne était un politique rompu par une longue vie aux manéges des cours, aussi courtisan que guerrier. Ayant passé, pendant la minorité de Louis XIV, du parti de la révolte dans le parti de la cour, il sentait qu'il avait beaucoup à se faire pardonner pour reconquérir la faveur du roi affermi sur son trône. Il n'y avait pas pour Turenne de meilleur gage à donner qu'une adoption tardive de la religion du roi.

Soit qu'il crût que le ciel était à ce prix, soit qu'il calculât que son rang dans les armées et dans le conseil tenait à cet acte, il hésita le temps nécessaire pour donner de la décence à ce changement. Il voulut être instruit par Bossuet, qui avait été rappelé à Paris et désigné à l'épiscopat. Bossuet eut peu de peine à convaincre un vieux soldat qui se présentait de lui-même à la conviction. Turenne, suffisamment convaincu, se rendit à la cour à une heure où les courtisans affluaient dans le palais. Le roi était à table. Turenne lui demanda un moment d'entretien pressé et secret. Le roi se leva de table et conduisit avec déférence le général dans l'embrasure d'une fenêtre.

« Sire, lui dit Turenne, j'ai une confidence à vous faire, que je vous prie de ne point divulguer encore. Je veux changer de religion.

— Ah! que je suis aise! s'écria le roi en lui ouvrant ses bras pour le presser sur son cœur; »

mais, se contenant de peur de révéler trop de joie par cet embrassement aux courtisans qui les regardaient sans les entendre, il fit entrer le nouveau converti dans son cabinet.

Là, il l'embrassa, le félicita et lui dit qu'il allait envoyer sur l'heure un courrier au pape, pour ne pas retarder le bonheur que le souverain pontife allait ressentir d'une si illustre conquête. « N'en faites rien, je vous en conjure, Sire, lui dit Turenne, car, si je croyais que cette conversion toute spontanée pût me valoir seulement le gant que vous portez à la main, je ne changerais pas de foi! » Le roi, aussi familier que triomphant, voulut donner à Turenne un confesseur de sa main; ils montèrent tous deux dans un carrosse, sans gardes et sans armoiries pour aller ensemble, et sans être connus, chercher un confesseur pour Turenne dans les monastères de Paris.

## XVII

Cette conversion rapprocha encore Bossuet de l'épiscopat. On attribua la conquête du vieux guerrier à la lecture d'un livre que Bossuet venait de publier, intitulé *Exposition de la doctrine de l'Eglise romaine*. Ce livre, écrit pendant son séjour à Metz, témoignait plus de sa foi que de son talent. La lucidité dans la controverse, l'ordre dans le style, et le raisonnement appliqué aux mystères, sont les seuls caractères de ce premier de ses écrits. Bossuet s'y montrait plus grand cathéchiste que grand écrivain;

mais c'était le mérite que voulait le moment. Ce livre, en naissant, devint texte ; il l'est encore pour les catholiques romains. Sa renommée, grande déjà comme orateur, grandit comme théologien. On l'appela à prêcher enfin à Paris. Ce fut là qu'il éclata tout entier.

## XVIII

Un concours tel qu'on n'en avait pas vu depuis le temps d'Abélard se pressa dans les églises où le jeune prédicateur prenait la parole. On avait entendu et on devait entendre des discours plus littéraires et plus achevés; on n'avait rien entendu, on ne devait rien entendre de plus haut. Cette voix enlevait d'un mot au sublime. Bossuet déplaçait son auditoire de ses pensées habituelles pour le transporter dans des régions nouvelles de la contemplation et de la présence

de Dieu. C'était l'orateur au-dessus des nuées, touchant de la main le ciel, voyant la terre bien loin et bien bas sous ses pieds, jouant avec les éclairs et les foudres, et comblant de dédain pour les choses mortelles l'abîme de pensées hautes, fortes, éternelles, sur lequel il penchait ses auditeurs en leur donnant le vertige de sa prodigieuse élévation.

Son style, conforme à cette majesté du lieu, paraissait de plain-pied avec l'infini. Ce style était simple comme l'oracle qui dédaigne de plaire, inculte comme le mot qu'on jette sans choix à la précipiation de la pensée, lent comme la méditaton qui oublie l'heure, hâté comme l'inspiration qui craint de s'échapper à elle-même, inachevé comme le trait qu'on lance au hasard et qu'on ne suit pas même de l'œil pour en ramasser un autre, nu comme la vérité à qui on arrache tous ses voiles pour les fouler aux pieds, dans son empressement

vers elle seule ; abondant comme l'infini, recueilli comme le temple, quelquefois vulgaire comme le peuple, toujours approprié par la nature et non par l'art à l'idée ou au sentiment, lyrique surtout, c'est-à-dire oubliant l'auditoire et le raisonnement pour jeter le cri inattendu de la joie ou de la douleur, et criant ou chantant alors directement face à face avec Dieu, dans des dialogues ou dans des hymmes qu'on n'avait pas entendus depuis Moïse ou depuis les prophètes.

## XIX

Voilà ces sermons de Bossuet. Nous n'en possédons que les préparations et les ébauches. Ce sont des jalons jetés dans l'espace entre ciel et terre pour tracer la route à travers les hasards de l'inspiration. Mais ces ébauches et ces préparations sont si enchaînées par la logique, qu'on rétablit facilement les chaînons rompus çà et là, et qu'on remplit facilement les vides par l'imagination. On entend le discours tout entier par quelques mots; on mesure l'impression de l'auditoire alors vivant, non pas

au texte, mais aux lacunes mêmes du texte de ces discours. On sent que chacune de ces lacunes était un abîme de réflexions, de considérations, d'exclamations, dans lequel l'orateur se plongeait avec ses auditeurs, et l'on a, par ce qui manque, une plus étonnante idée de ce qui fut. Qui n'a pas reconstruit ainsi, à l'aide de quelques vestiges, des édifices aussi entiers et aussi gigantesques que ceux de Palmyre ou de Balbeck, bien que le plan ne se lise que dans les fondations et les matériaux que dans la poussière?

## XX

La diction était (disent les traditions) conforme au génie. Une stature élevée, une pose ferme, un visage recueilli, un geste rare, une voix profonde, partant d'une âme et non d'un rôle, une dignité qui était dans la vie autant que dans le ministère, un profond sentiment de la supériorité, non de l'homme, mais de l'organe de la parole divine sur les hommes attentifs à sa voix; enfin on ne sait quoi de prestigieux que le pressentiment de la gloire future donne, dès le commencement d'une

carrière, aux hommes qui doivent survivre à leur temps : tels étaient les traits de Bossuet dans la chaire. On oubliait l'homme, on ne voyait que l'inspiré, on n'assistait pas à un discours, mais à une respiration d'éloquence. On sortait ému plutôt que ravi. On n'avait pas le temps de penser à l'admiration. Ce n'était pas l'admiration non plus que cherchait l'orateur. De tous ses mépris pour le monde, le plus sincère était son mépris pour la gloire humaine, et c'est ce mépris sincère qui le rendait plus éloquent.

Sa parole tombait de si haut, qu'en tombant elle écrasait tout, même l'orateur. De là vient qu'elle avait tant de poids et tant de retentissement dans la chute.

## XXI

La reine Anne d'Autriche se souvint du jeune théologien qu'elle avait entrevu à Metz, elle voulut l'entendre. Cette princesse, après avoir abdiqué l'empire, avait la piété tendre comme le cœur. Sa longue familiarité avec Mazarin, italien de Léon X autant que de Machiavel, lui avait exercé le goût pour les arts et pour l'éloquence. Bossuet prêcha devant elle dans une chapelle de monastère de femmes. Il caressa le cœur de la mère en faisant une comparaison un peu adulatrice entre cette reine qui

avait formé un roi pour le trône et cette vierge qui avait élevé un Dieu pour la croix. L'adulation, ennoblie par la maternité, n'enleva rien à la sainteté du discours. L'orateur fut plutôt le consolateur d'une disgrâce que le courtisan d'une reine. Anne d'Autriche pleura d'admiration et de reconnaissance. Elle voulut que le jeune orateur notât les pensées et les mouvements de ce discours, pour le répéter une autre fois devant elle dans une plus vaste enceinte. Le poëte sacré Santeuil, qui avait été admis à la suite de la reine dans ce cénacle d'auditeurs privilégiés, fut si enthousiasmé de la poésie oratoire du prédicateur, que des souvenirs du sermon il composa une hymne, chantée encore aujourd'hui dans les temples, comme un retentissement en vers des sublimités de Bossuet.

## XXII

Ces succès firent rechercher Bossuet par tous les monastères qui voulaient illustrer leur église par cette série de discours pieux qu'on appelle des carêmes, thème uniforme de tous les mystères et de tous les anniversaires, varié par la fécondité et par le talent des orateurs.

Le premier carême de Bossuet fut prêché dans l'église des Carmélites de la montagne Sainte-Geneviève, quartier à la fois monastique et littéraire de Paris. On raconte que les maîtres et les disciples des colléges voisins,

les académiciens, les théologiens des différentes factions qui divisaient l'Église entre les jésuites et les jansénistes, se disputaient dès l'aurore les places autour de la tribune de Bossuet. Quand il était redescendu de la chaire, des groupes d'abord recueillis, puis peu à peu agités par la discussion, se formaient dans la vaste cour du monastère pour voir passer l'homme de l'éloquence. Les uns interprétaient ses paroles en faveur de leurs opinions, les autres le revendiquaient pour leur secte, tous s'accordaient à proclamer en lui le prodige de la chaire. L'unanimité d'enthousiasme faisait un moment la paix entre les partis. Bossuet, en effet, s'élevait au-dessus de tous par la haute impartialité du dédain. Il cherchait l'Église plus loin que ces sectes, et Dieu plus haut que ces disputes; il forçait un moment ces hommes à le suivre dans l'éternité.

C'est dans un de ces couvents qu'il s'aban-

donna un jour, dans un éloge de saint Paul, ce Platon inspiré de la Judée, à un élan d'éloquence que des débris conservés de ce discours nous permettent de citer. On y voit Bossuet lui-même transparent et pour ainsi dire transfiguré dans saint Paul; c'est Michel-Ange imprimant de son rude ciseau ses propres traits et sa propre inspiration sur le visage de sa statue de Moïse.

« Chrétiens, n'attendez de l'Apôtre ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille les charmer par de vaines curiosités. Écoutez ce qu'il dit de lui-même : Nous prêchons une sagesse cachée; nous prêchons un Dieu crucifié. Ne cherchons pas de vains ornements à ce Dieu qui rejette tout l'éclat du monde. Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent et qu'il ne veut être

connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles, faisons-leur des prédications dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la croix, et qui soient dignes de ce Dieu qui ne veut vaincre que par la faiblesse.

» C'est pour ces solides raisons que saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mys-

tères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine; il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'aréopage en l'école de ce barbare; il poussera encore plus loin ses conquêtes; il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de saint Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses ha-

rangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

» Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où ses eaux se sont précipitées; ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même

dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel d'où elle descend. »

## XXIII

La célébrité du prédicateur s'élevait et s'étendait à chaque discours. Le grand Condé voulut l'entendre à Dijon, dans cette chaire pour ainsi dire natale, dont un autre orateur sacré devait s'emparer de nos jours pour faire souvenir sa patrie de Bossuet. Il y fut ce qu'il savait être toujours, à la fois politique et théologien, inspiré, foudroyant et habile, n'oubliant jamais la cour en parlant du ciel, ni le ciel en parlant à la cour.

Après un éloge oratoire du grand Condé que

l'écoutait, après son prosternement de courtisan, Bossuet, dans ce discours, reprend tout à coup sa taille d'apôtre.

« Mais non, s'écrie-t-il, en me souvenant au nom de qui je parle, j'aime mieux abattre aux pieds de mon Dieu les grandeurs du monde que de les admirer plus longtemps dans un héros. »

## XXIV

Le roi, prévenu par sa mère et par sa cour, voulut enfin que Bossuet parlât devant lui dans la chapelle du Louvre. Ce prince, presque illettré alors, avait plus que la science du beau dans les arts, il en avait la révélation. Le don d'admirer, plus rare encore que le don de juger, était la vertu d'esprit de Louis XIV. C'est à ce don qu'il dut la majesté de son règne. La gloire qu'il aimait, et qu'il discernait du fond de son ignorance, rejaillit par reconnaissance sur lui. Il eut une grandeur

de reflet ; les flambeaux qu'il alluma l'illuminèrent.

La grande voix de Bossuet le remua dès le premier jour. Il pressentit le prophète de son temps ; il discerna aussi du premier regard le génie de bon sens, de convenance et de discipline naturelle qu'on sentait dans cette éloquence, comme on sent la forte charpente sous la majesté et sous les ornements de l'édifice. Il augura que cet orateur serait un politique ; il se souvint du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, tyrans ou tuteurs de son enfance. La force de l'un, l'habileté de l'autre, lui parurent revivre, confondues et agrandies, dans ce jeune homme, né comme eux pour le gouvernement d'un empire bien plus que pour la direction d'une communauté ou d'un diocèse. Il le réserva, dans sa pensée, pour son conseil plus que pour sa conscience. Il songea à le préparer par les dignités au maniement

de l'Église de France sous sa propre main. C'était alors une des nécessités les plus capitales de son règne.

## XXV

Tout était faction dans la foi. Le roi méditait de subjuguer toutes ces factions sous le joug de l'Église romaine, et de rester, lui seul dans son royaume, indépendant de cette autorité à laquelle il voulait bien soumettre l'homme, mais non le roi. Il lui fallait pour cela plus qu'un évêque, moins qu'un schismatique, presque un patriarche. Il eut la révélation de cet homme dans Bossuet : il ne se trompait pas.

En rentrant au Louvre après l'avoir entendu,

le roi chargea son secrétaire intime, Rose, d'écrire pour lui au père du prédicateur qu'il venait d'entendre. Rose écrivit une de ces lettres laconiques, mais mémorables, telles qu'il convient à un roi qui s'abaisse à admirer un sujet. Le roi copia la lettre de sa main.

« Un père, disait-il au conseiller du parlement de Metz. doit être glorieux d'avoir un tel fils. »

C'était promettre la faveur et inviter à l'ambition. Le père comprit; le roi ne tarda pas à justifier ces espérances. Il appela Bossuet à parler en toute occasion devant lui. Nulle parole ne sembla désormais digne de Dieu et du roi, excepté la sienne.

Le père de Bossuet étant venu à Paris pour entendre son fils, on le montra un jour à Louis XIV confondu dans l'auditoire et les yeux mouillés de larmes.

« Ah! dit le roi, voilà un père bien heureux

d'assister à la gloire et à la sainteté de son enfant ! »

Pour combler la joie de ce père, il donna de lui-même, peu de jours après, l'évêché de Condom au fils. Il y avait dix ans qu'il remplissait de son nom les chaires de Paris.

## XXVI

Cette dignité n'interrompit point entièrement ses prédications. Elle ne fit qu'ajouter plus d'autorité au prêtre et plus de respect à l'attention publique. Un autre orateur s'empara de la chaire sacrée au moment même où Bossuet abdiquait la parole pour l'épiscopat. Cet orateur était Bourdaloue. On compara avec passion ces deux émules d'éloquence. A la honte du temps, le nombre des admirateurs de Bourdaloue dépassa en peu de temps celui des enthousiastes de Bossuet. La raison de

cette préférence d'une argumentation froide sur une éloquence sublime est dans la nature des choses humaines. Les hommes de stature moyenne ont plus d'analogie avec leur siècle que les hommes démesurés n'en ont avec leurs contemporains. Les orateurs qui argumentent sont plus facilement compris par la foule que les orateurs qui s'enthousiasment : il faut des ailes pour suivre l'orateur lyrique, il ne faut que de la logique pour suivre l'orateur qui raisonne. La logique dans un auditoire est un don plus commun que l'inspiration. Tout le monde n'a pas les ailes qui élèvent et qui soutiennent dans l'espace. C'est ainsi qu'on admirait plus à la tribune de l'assemblée constituante Barnave que Mirabeau. Ces engouements, qui sont les épreuves du génie et les ovations de la rivalité, ne sont pas les arrêts de l'avenir. Les hommes de haute supériorité ne peuvent être jugés que par leurs pairs. Ces

pairs, c'est-à-dire ces égaux des hommes de génie, existent en trop petit nombre du vivant de ces hommes culminants pour décider de la prééminence véritable, pour décerner le rang définitif dans la gloire. Ils sont étouffés par la multitude qui juge plus grand ce qu'elle voit de plus près. Il faut plusieurs générations, et quelquefois plusieurs siècles, avant que ces égaux, pairs des hommes supérieux, naissent et jugent en assez grand nombre pour former le tribunal compétent de la vraie grandeur. Jusque-là, la foule se trompe. C'est là le mystère de la postérité : ses jugements cassent ceux du temps. Attendre est la condition de la gloire.

Bourdaloue et Massillon ont été déclarés, à leur époque, plus grands orateurs de la chaire que Bossuet; les années ont rectifié ce jugement. Bourdaloue n'est qu'un puissant argumentateur; Massillon, qu'un mélodieux flatteur

d'oreilles; Bossuet seul était complétement éloquent, parce qu'il était à la fois lyrique et pathétique, qu'il avait les ailes et le cri de l'aigle, mais il volait et criait trop haut dans le ciel pour être entendu d'en bas.

Madame de Sévigné, qui a transmis avec tant de grâce les chuchotements d'un siècle à un autre, et dont on peut appeler le livre le commérage immortel de la postérité, parle sans cesse dans ses *Lettres* des harangues de Bourdaloue et ne dit pas un mot des sermons de Bossuet.

## XXVII

Jusqu'au moment où il fut désigné par le roi pour l'évêché de Condom, la vie de Bossuet à Paris était ce qu'elle avait été à Dijon et à Metz, solitaire, studieuse, exemplaire. Il logeait chez l'abbé de Lameth, doyen de l'église Saint-Thomas du Louvre, sorte de retraite entre le monastère et le monde, qui protégeait l'austérité des mœurs en laissant la fréquentation des amitiés. Les mœu rs de ce grand homm avaient cette *tristesse évangélique* qui, selon la Bruyère, est l'âme de l'éloquence chrétienne.

Rien ne s'évaporait hors de lui de ses pensées. Quelques ecclésiastiques de haute naissance, de science consommée, de vie irréprochable, noviciat d'élite de l'épiscopat d'alors, étaient sa société la plus assidue. Un attrait vers la gloire et vers la vertu les groupait alors autour de l'homme prématurément illustre ; ils semblaient pressentir sa grandeur et s'honorer du titre de ses disciples.

Dans ces disciples, Bossuet ne voyait que des amis. C'étaient l'abbé d'Hoquincourt, plus tard évêque de Verdun ; l'abbé de Saint-Laurent, précepteur du duc d'Orléans, futur régent. Cet ecclésiastique élevait le prince à la piété avant l'infâme Dubois, que ses vices firent cardinal à la dérision de la vertu. Racine le fils raconte pathétiquement, dans une de ses lettres, la mort de l'abbé de Saint-Laurent, arraché aux bras de Bossuet.

C'était M. de Bédacier, évêque d'Auguste,

qui ne voulut mourir aussi qu'au bruit des exhortations de son ami, et qui lui légua, en mourant, un prieuré dont il jouissait à Mantes, C'était l'abbé Letellier, le fils du chancelier de ce nom, qui combla le jeune prédicateur des bénéfices et des dignités dépendant de son évêché de Reims. C'étaient l'abbé de Choisy, d'abord célèbre par des légèretés de jeunesse scandaleuses dans sa profession, ramené à l'austérité de vie et à la foi par Bossuet, et dirigé par lui dans des études historiques utiles à l'Église; Hardouin de Péréfixe, ancien précepteur du roi, et alors archevêque de Paris; Fénelon, alors disciple, depuis rival, mais toujours tendre et cordial; c'étaient tous les jeunes amis de Fénelon, entraînés par lui dans ce culte du cœur qu'il avait voué à Bossuet; c'était surtout l'abbé Ledieu, le commensal, le confident, le secrétaire et le familier de Bossuet pendant vingt ans, et qui notait heure

par heure, pour la postérité, la vie et les paroles de son maître.

Ce cénacle de vertu, de foi, de philosophie, d'éloquence, d'entretiens, d'amitié commune, rappelait les écoles philosophiques d'Athènes, rendues seulement plus chastes et plus saintes par l'austère discipline du christianisme qui en était le lien. Bossuet n'en sortait que pour monter dans la chaire ou pour cultiver quelques hautes faveurs de cour, convenances de sa dignité. Depuis qu'il était évêque, il prêchait plus rarement dans les chaires banales ; il réservait sa parole pour d'éclatantes solennités, dont sa voix faisait des dates d'éloquence.

Un nouveau genre d'éloquence, rappelant les panégyriques des anciens, l'avait tenté. C'étaient les oraisons funèbres, discours éminemment adaptés à son génie par leurs circonstances, dont la tribune était un tombeau, dont une vie mémorable, tragique ou sainte, terminée par une mort récente, était le texte, et dont un cercueil était l'appareil. Là tout prêtait à l'éloquence de l'orateur sacré des accents, des spectacles, des gémissements, des consolations. des cris, des hymnes dignes

Universitas

de sa voix : le temple en deuil, l'autel nu, les torches funèbres, les prêtres vêtus de couleurs sinistres, le catafalque entouré de la famille, des amis, des enfants, des serviteurs attristés; les larmes des proches, le contraste de la grandeur, de la puissance ou de la renommée du mort, avec ce cadavre tombé tout à coup des hauteurs de la vie dans ce coffre de bois, pour devenir un moment le vain sujet d'un discours, puis à jamais la proie de la terre déjà ouverte pour l'ensevelir ; cette vicissitude quotidienne, soudaine mais toujours frappante, de la vie au tombeau ; ces examens à haute voix, comme dans l'Egypte antique, de la mémoire encore chaude du mort au seuil de son sépulcre ; ce pressentiment audacieux du jugement de Dieu sur le mort, au moment où il est déjà jugé par l'infaillible juge; ce récit majestueux ou touchant des grandes choses de la vie, ces accents de l'histoire dans les annales d'un de ses ac-

teurs; ces retours à la religion, seul objet apparent du discours; ce pathétique des derniers moments et des récents adieux, retracé au bruit des sanglots de ceux qui sentent le vide de cette disparition dans les cœurs; enfin cette voix sereine et inaltérable du sacerdoce qui domine ces honneurs, ces vanités, ces sanglots, et qui recommande à ceux-ci de pleurer, à ceux-là de se consoler, à tous de se confondre devant le mystère de la volonté de Dieu et devant la souveraineté de la mort, voilà la scène, à la fois tragique, théâtrale et sainte, qui fascina Bossuet et qui lui fit résoudre de ne plus prendre pied dans ses harangues que sur un tombeau, et de ne plus aborder son auditoire qu'entre le temps et l'éternité.

Cette résolution était déjà du talent, car le caractère à la fois littéraire, historique, pathétique et religieux de ces discours autorisait

l'orateur à se montrer un grand artiste, sans cesser d'être un grand apôtre. Il accomplit avec une inimitable supériorité de parole ce qu'il avait conçu avec tant de sagacité; il vivait dans un siècle où les occasions de louer, de pleurer et de s'étonner ne manquaient pas. Le siècle était plein de grandes choses et de grands hommes. L'éloquence de Bossuet, comme une pleureuse antique, les attendait au bord du cercueil.

## XXIX

L'amitié ou la reconnaissance personnelle qu'il portait à ces grandes mémoires ajoutait en général une note plus pathétique à ces éloges. Le cœur montait aux lèvres. On sentait que l'orateur prenait sa part dans les tristesses qu'il remuait au fond des autres âmes

Ce fut ainsi qu'il fit, en 1667, l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Cette princesse, belle, sensible, politique, tendre et pieuse, avait été le jouet de toutes les fortunes et de toutes les infortunes des cours.

Épouse d'un mari froid, bizarre et scrupuleux, qui tremblait devant le cardinal de Richelieu, son ministre, elle n'avait connu du titre de reine que les ombrages et les servitudes dont ce ministre l'environnait pour se prémunir contre l'ascendant de sa jeunesse et de sa beauté. Veuve de bonne heure et mère d'enfants que leur âge tendre éloignait du trône, la minorité de ses fils avait été une longue tempête, d'où les manœuvres de Mazarin avaient sauvé laborieusement leur berceau. Attachée par politique et peut-être par sentiment à cet aimable et habile ministre, elle avait tellement mêlé sa fortune à la sienne, qu'elle avait préféré l'exil avec lui au trône sans lui. Les factions et la Fronde l'avaient ballottée de l'outrage à l'adoration, et de l'adoration à l'ingratitude. Le roi majeur et Mazarin mort, elle n'avait semblé tenir à la vie que par la résignation et par la douleur. Une maladie lente

et cruelle l'avait torturée jusqu'au tombeau; elle venait d'y descendre. Epouse déshéritée de l'amour d'un mari imbécile, reine méconnue d'un peuple turbulent, amie d'un ministre haï de ses sujets, mère d'un roi dont elle avait préparé le règne par sa constance, Anne d'Autriche devait subir encore les injustices de la postérité en n'occupant pas jusqu'ici dans l'histoire la place éminente que la France lui doit parmi ses femmes les plus accomplies et parmi ses reines les plus consommées. Bossuet lui-même ne lui rendait pas alors la justice et les hommages qui lui reviennent. Mais il se souvenait du moins qu'elle avait été la première à l'admirer lui-même. Il lui devait un des premiers tributs de cette voix qu'elle avait fait connaître à son fils. Ce discours ne fut pas imprimé alors. Les larmes pour ses infortunes et les admirations pour sa piété furent sa seule éloquence. Bossuet oublia la politique pour la

vertu, mais il était trop plongé dans le règne du fils pour parler avec équité de la mère.

En descendant de la chaire, il apprit la maladie de son père. Il courut à Metz recevoir son dernier adieu. Le père de Bossuet avait résigné depuis quelques années sa place au parlement pour entrer, sur les pas de son fils, dans le sacerdoce. Bossuet, par son influence auprès du distributeur des bénéfices ecclésiastiques, avait fait donner à son père un canonicat à Metz. Il considérait les biens de l'Église comme un patrimoine de famille. Il ne se faisait aucun scrupule d'en disposer largement pour les siens. Ce n'était pas cupidité, c'était habitude du temps. L'autel, selon lui, devait honorer et rétribuer amplement le prêtre. Il avoue plusieurs fois, dans des lettres à ses amis (lettres que nous avons sous les yeux), cette nécessité de l'aisance pour le ministre de la parole sacrée.

« Quant à moi, dit-il, mon esprit n'aurait

pas sa liberté dans les gênes d'une existence étroite et mal assurée. Il ne faut pas que celui qui est chargé de penser aux autres soit contraint par ses embarras personnels de rétrécir sa vie et son âme en se repliant sans cesse sur d'abjectes nécessités. »

Voilà le sens et presque les expressions de ces lettres, franchise d'un homme qui, se sentant supérieur à la fortune, l'apprécie cependant non comme une condition de jouissance, mais comme une condition de liberté.

Bossuet administra lui-même les derniers sacrements à son père, mêlant les prières et les larmes, fils et pontife à la fois, ouvrant, à celui qui lui avait ouvert la vie, l'éternité.

## XXX

Revenu à Paris après ce deuil, il fut jeté avec la passion du zèle à travers les controverses ardentes du jour entre les protestants et les jansénistes. Ces nouveaux apôtres, inspirés par Arnaud, Nicole, Pascal, en combattant un schisme, menaçaient l'Église d'une secte. Hommes de piété cénobitique, de vertus absolues, de logique inflexible, d'éloquence indomptée, ils exagéraient la vertu. C'étaient les Lacédémoniens du christianisme. On avait eu peur de leurs excès de sainteté; on avait prétendu dé-

couvrir dans leur chef de doctrine, Jansénius, des textes répréhensibles aux yeux de l'orthodoxie, textes que les uns affirmaient exister dans les livres de ce docteur hollandais, dont les autres niaient même l'existence. De là des querelles interminables que le gouvernement envenimait en y mettant l'œil et la main.

Bossuet, pour son malheur, commença dès lors à prendre parti dans ces querelles scholastiques, et à dépenser son génie et son caractère à ces polémiques de mots. Il parut d'abord incliner vers les jansénistes, par analogie de nature et de vertu. Bientôt les deux sentiments dominant en lui, le sentiment de l'autorité de l'Église et le sentiment de l'autorité du roi, supérieurs à toutes divergences de doctrines, l'éloignèrent de ces hommes selon son cœur, et firent de lui l'homme du gouvernement.

Nous parlerons peu de ces polémiques où la grandeur du talent se perd dans le néant des

disputes. L'éloquence le rappela à la chaire, son vrai piédestal.

Il y remonta en 1669 pour pleurer la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, exilée en France par le meurtre de son mari. *Fille, femme, sœur, mère de rois*, sa vie, dit Bossuet, renfermait toutes les extrémités des choses humaines. Le roi le chargea d'égaler l'éloquence à la grandeur et aux infortunes de cette destinée. Louis XIV, après avoir donné pendant sa vie à cette reine proscrite une royale hospitalité à Saint-Germain, ne pouvait lui donner, à sa mort, une plus glorieuse commémoration que la voix de Bossuet. Cette oraison funèbre fut la première où il développa toutes les grandeurs d'âme, de politique, d'histoire et de parole dont la nature, l'étude et la profession l'avaient doué. Ce fut un cours d'histoire et de politique à vol d'aigle.

Bossuet, en faisant remonter au schisme de

Henri VIII les causes du régicide de Charles Ier, proféra sur la fatale union du sacerdoce et de l'empire, de l'Église et de l'État, des vérités qu'il devait trop tôt démentir lui-même en servant l'Église par le glaive du roi, et le roi par la contrainte sur l'Église.

« Qu'est-ce, dit-il, que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, et quand il se sépare de Rome, qui est son centre, pour s'attacher contre nature à la royauté? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand elles se confondent. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples. Les peuples ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe si on leur ôte ce frein nécessaire, et on ne leur laisse plus rien à ménager quand on les laisse maîtres de leur religion. Tout se tourne en révolte et en pensées

séditieuses quand l'autorité de la religion est anéantie. »

Tout le caractère sacerdotal et politique de Bossuet est dans cette période, dont la première phrase jure si étrangement avec la dernière. Comme prêtre, il commence par déclarer avec vérité que la religion n'a rien à recevoir du pouvoir civil, et que ces deux puissances se dénaturent en s'alliant. Comme politique, il déclare, dans la seconde phrase, que les gouvernements ne peuvent laisser les peuples disposer librement de leur conscience sans s'anéantir eux-mêmes dans leur autorité temporelle. Il revêt ces deux contradictions de la même majesté de parole. On voit d'avance l'homme qui conseillera bientôt au roi de s'insurger respectueusement, mais inflexiblement, contre Rome, pour fonder une Église gallicane, c'est-à-dire une indépendance dans l'obéissance et une diversité dans l'unité.

L'homme de Dieu disparaît ici devant l'homme du prince, et l'homme de discipline disparaît à la fin devant l'homme de gouvernement. Ce poids tout humain des religions, seul capable de tenir les peuples, ce frein nécessaire, cet appel au despotisme sur les consciences, pour s'assurer contre les révolutions et les séditions du peuple, sont des maximes où l'on sent plus de l'impiété de Machiavel que de la foi de Bossuet.

## XXXI

On retrouve ce fatalisme politique dans le portrait de Cromwell, en qui Bossuet, à l'exemple de son temps, ne voyait qu'un hypocrite. Il n'osait ni trop le louer, de peur de manquer au cercueil de cette reine, sa victime ; ni trop le flétrir, de peur de manquer au roi, qui avait traité avec ce dictateur. Il se jeta dans la théocratie, qui explique, qui excuse, qui légitime tout sur ses lèvres, et il s'écria avec le despotisme du prophète :

« Quand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête

le cours; il enchaîne, il aveugle, il dompte tout ce qui est capable de résistance. »

C'est de ce portrait de Cromwell, c'est de cette complicité sophistique de la Providence avec la victoire, que les théocrates modernes, M. de Maistre et ses adeptes, ont déduit cette adoration immorale de la force, impiété soi-disant pieuse, qui prosterne l'homme devant le succès au lieu de le redresser sur la justice. Ces interprètes menteurs de la Providence placent le dessein de Dieu dans l'événement, au lieu de le placer dans la moralité de l'acte. Voilà le danger, pour un homme supérieur comme Bossuet, de lancer une fausse maxime dans le monde : les hommes secondaires s'en font une autorité, et les peuples s'en font une fausse règle de leurs jugements. C'est ainsi que la théocratie détruirait au nom de Dieu son plus bel ouvrage, la conscience du bien et du mal dans le genre humain.

## XXXII

Ce discours, dans sa partie pathétique, déborde, du reste, de majesté, de douleurs, d'exclamations, d'éplorations sublimes. Bossuet semble faire son propre portrait en y parlant de ce poëte funèbre, Jérémie, « qui seul était capable, dit-il, d'égaler les lamentations aux calamités ! »

Un cri d'admiration s'éleva de toute la cour et de toute l'Église à ce discours. Aucun moderne n'avait encore parlé en prophète. On conjura Bossuet de publier ce chef-d'œuvre : l'Europe s'émut et pleura.

Six jours après, une jeune et séduisante princesse, fille de celle que Bossuet venait d'illustrer et de l'infortuné Charles Ier, rappela l'orateur à un autre cercueil : c'était le cercueil de cette princesse elle-même. Henriette d'Angleterre avait épousé le duc d'Orléans, frère du roi. Ce prince, ignoble d'esprit et dépravé de goût, était indigne d'apprécier tant de grâce sous des traits de femme. Il avait les vices des Valois. Henriette mourut soudainement à Saint-Cloud, sans preuve, mais non sans rumeur de poison. On accusait les complices des goûts dépravés du duc d'Orléans d'avoir versé la mort dans le sein de son épouse, pour dominer sans une rivale les sens et le cœur de ce prince. Le roi avait pour Henriette d'Angleterre une de ces prédilections que la parenté seule empêchait d'être un amour. Cette passion contenue s'était changée en tendresse. La mort de la duchesse d'Orléans

frappa le roi au cœur. Elle était le rayon de la cour; la lumière du firmament semblait s'être amoindrie par la disparition de cet astre éteint dans une nuit. Bossuet l'aimait pour son esprit et pour ses malheurs. Elle admirait Bossuet comme le miracle vivant de l'Europe. Elle lui avait souvent dit, en badinant avec des idées tristes :

« Si je meurs, parlez de moi à Dieu et aux hommes; je ne veux d'éloges que votre amitié et d'apothéose que vos larmes! »

## XXXIII

Le roi fit prier Bossuet de parler. Son cœur était aussi ému que sa voix. Ce fut le plus éploré de ses discours. L'antiquité ne nous a rien laissé d'un pareil accent. « Je vais vous faire voir, chrétiens, dit-il, dans une seule mort, la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines! »

Pour être émouvant, Bossuet n'avait rien à imaginer, il n'avait qu'à se souvenir. Henriette, se sentant mourir, l'avait appelé à cris répétés pour lui prêter sa main dans le passage

de la terre au ciel. Bossuet, rencontré trop tard à Paris, était accouru au milieu de la nuit. Il s'était jeté à genoux au pied du lit de la princesse; il avait pleuré, prié, consolé jusqu'au jour; il avait entendu les dernières confidences et reçu le dernier soupir. Un moment avant d'expirer, Henriette, appelant du geste une de ses femmes, lui avait dit en anglais, pour n'être pas comprise de Bossuet :

« Quand je serai morte, détachez de mon doigt cette émeraude, et donnez-là à ce saint évêque en mémoire de moi ! »

Tout ce drame de l'agonie, qui n'était que terreur et pitié pour les autres, était souvenir, image et tendresse pour lui; il racontait ce qu'il avait vu, il ressentait ce qu'il avait senti, il admirait ce qu'il avait admiré ! On entendait dans ses paroles le tumulte d'un palais réveillé par la mort, le sursaut des serviteurs, l'empressement des amis, le gémissement des

femmes, l'étonnement des indifférents, le cri de la cour et de la ville : *Elle se meurt! elle est morte!* cri où le coup ne laissait pas de temps à la menace ni le désespoir à la respiration; on assistait à cette sanctification foudroyante d'une femme à qui le ciel ne donne que des minutes pour mûrir en un clin d'œil à l'éternité.

« Ce peu d'heures, racontait Bossuet, saintement passées parmi les plus rudes épreuves, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue, mais l'opération de la grâce a été forte, et le concours de l'âme a été parfait! La grâce se plaît quelquefois à renfermer en un seul jour la perfection d'une longue vie! »

« Non, répondit-il après quelques élans de contemplation sur les avantages de naissance, de rang, de beauté, de charmes, de cette morte : Non, après ce que nous venons de

voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous!... Et cependant elle fut douce envers la mort comme elle l'était envers tout le monde!... J'ai vu sa main défaillante chercher encore en retombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le signe de notre rédemption. »

« ... La voilà, malgré ce grand cœur, reprend-il, la voilà telle que la mort nous l'a faite!... Encore, ce reste tel quel va s'évanouir! Et nous l'allons voir dépouillée de cette triste décoration... Elle va descendre dans ces sombres lieux et ces demeures souterraines, pour y dormir avec ces grands de la terre, avec ces princes et ces rois anéantis, parmi lesquels à peine peut-on trouver de la place, tant les rangs sont pressés! tant la mort est

prompte à remplir ces places!... Peut-on bâtir sur ces ruines?... »

Puis, passant de l'élégie à la réflexion chrétienne :

« La grandeur et la gloire, s'écrie-t-il, pouvons-nous prononcer encore ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas s'apercevoir de son néant! Que peuvent la naissance, la grandeur, l'esprit, puisque la mort égale tout, domine tout, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées? Quoi! ne saurons-nous rien prévoir de ce qui est si près? Quoi! les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront dans un moment leur gloire passer à leur nom, leurs titres à leur tombeau, leurs biens à des in-

grats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux ?... »

Ces pensées le détachent de la terre et lui font prendre toutes ces vanités et toutes ces tristesses même en pitié, il recommande à Dieu cette poussière qui palpitait hier d'ivresse et d'orgueil ; il recommande cette âme à la prière, cette amitié des âmes survivantes ; et il congédie enfin son auditoire dans ce recueillement et dans ce silence où l'on craint de faire retentir le bruit de ses pas devant le vide du sépulcre, et de respirer trop haut de peur d'être entendu de la mort.

Où trouver cette scène, cet homme, cette tribune, cette voix, dans les annales de l'esprit humain ? Bossuet avait inventé le frisson de la mort et l'éloquence de l'éternité.

## XXXIV

Bossuet sentit lui-même le contre-coup de son âme sur l'âme de son auditoire.

L'abbé de Rancé, son ancien condisciple, esprit excessif comme tous les esprits légers, qui avait passé de la volupté à l'ascétisme, s'était précipité vivant dans le tombeau du monastère de la Trappe. Là le solitaire, comme saint Jérôme, entretenait sa piété lugubre par la contemplation de crânes humains, vidés par les vers du sépulcre. Bossuet, en faisant une allusion enjouée à cet ameublement de la cellule du converti, lui écrivit :

« Je vous envoie deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire ; en tous cas, on peut les regarder *comme deux têtes de mort assez touchantes !* »

L'artiste, on le voit à ce badinage sévère, se jugeait avec complaisance dans le panégyriste chrétien. Ce néant n'était pas seulement pour lui un sujet de médiation, il était un texte d'éloquence.

## XXXV

Il suivait, en effet, du même pas sa double carrière de saint vers le ciel et de politique vers le pouvoir. Louis XIV, à qui tant de triomphes oratoires le rappelaient à propos, le nomma, après ce discours, précepteur de son fils. L'archevêque de Paris Péréfixe et le chancelier Letellier l'avaient recommandé pour ces fonctions. Le duc de Montansier, gouverneur du jeune prince, homme jaloux de faveurs, mais plus jaloux de piété, favorisa l'ambition de Bossuet. Le roi l'admit avec

complaisance. Le roi n'aimait pas le génie trop près de lui, pour ne pas faire mesurer sa grandeur royale aux grandeurs naturelles qui le dominaient de trop haut; mais il aimait le génie à son service comme une puissance qui, en se subordonnant à la sienne, en relevait le prestige au loin. La cour voulait pétrir le jeune héritier du trône par des mains d'évêque, afin d'assurer un règne de plus à l'Église. Louis XIV entrait par conviction autant que par politique dans ce plan. Formé à la piété italienne et espagnole par sa mère, livré par ses sens à l'amour, il ne contestait rien à la foi, pourvu qu'on lui laissât la licence de ses mœurs. C'était le moment où madame de Montespan, son idole, régnait après ses trois sœurs sur le cœur et sur la cour de Louis XIV. Rien n'égala le scandale de ces amours affichées, qui substituaient impudemment aux yeux de la nation, des armées et du peuple, et jusque

dans le carrosse de la reine, des concubines à l'épouse du roi. Louis XIV voulait être adoré jusque dans ses vices. Nul homme n'a autant corrompu par l'exemple les mœurs de son peuple que lui, parce que nul homme n'a mêlé davantage la licence et la religion et n'a imposé par autorité plus de vénération pour ses scandales. La favorite, consultée, inclina aussi pour le choix de Bossuet. Presque reine, elle pensait en reine. Un si illustre courtisan flattait son orgueil. Qui oserait murmurer contre une cour dont le plus saint orateur du siècle autoriserait par sa présence et par son silence de tels égarements? Le roi, pour indemniser le nouveau précepteur de son fils de l'évêché de Condom, lui donna l'abbaye de Saint-Lucien, près de Beauvais, bénéfice de vingt mille livres de rente, héritage du cardinal Mancini.

Un murmure contre ce surcroît de fortune

s'éleva, même parmi les amis de Bossuet. Il se crut obligé de s'en expliquer dans une lettre au maréchal de Bellefonds, devant lequel il pensait tout haut avec une sincérité rare :

« Je ne m'attends, dit Bossuet, à aucune félicitation sur les fortunes de ce monde, et l'abbaye que le roi me donne me tire d'embarras et de soins qui ne peuvent pas se concilier longtemps avec les pensées que je suis obligé d'avoir. N'ayez pas peur que j'augmente mes dépenses ; la table ne convient ni à mon état ni à mon humeur. Je paierai mes dettes le plus tôt que je pourrai. Pour ce qui est des bénéfices, assurément ils sont destinés pour ceux qui servent l'Église... Tant que je n'aurai que ce qu'il faut pour soutenir mon état, je ne sais si je dois en avoir des scrupules. Quant à ce nécessaire pour soutenir mon état, il est difficile de le déterminer précisément, à cause des dépenses imprévues; je n'ai aucun attache-

ment aux richesses, mais je ne suis pas encore assez habile pour trouver que j'ai tout le nécessaire si je n'ai que le nécessaire; je perdrais plus de la moitié de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon domestique. Je tâcherai qu'à la fin tout l'ordre de ma conduite tourne à l'édification de l'Église. Je sais qu'on y a blâmé certaines choses : j'aime la régularité, mais il y a certaines situations où il est malaisé de la garder très-stricte. »

Quoique irréprochable de mœurs, sobre et exempt de cupidité vulgaire, on voit que Bossuet recherchait dans sa vie l'espace, la liberté, la grandeur qu'il avait dans l'âme. Prodigue de lui-même envers l'Église et le roi, il voulait que ces puissances fussent prodigues envers lui. Il ne marchandait pas ses services, mais il en sentait le prix.

## XXXVI

Ses nouvelles fonctions à la cour, en le plaçant à la source des grâces, élevèrent encore sa fortune et son crédit.

Cette fortune et ce crédit ne lui firent pas négliger ses devoirs de précepteur d'un prince dont l'âge, le caractère et l'inaptitude d'esprit répondaient si peu à la sublimité du maître. Les travaux de Bossuet pour préparer à cet enfant les éléments tout digérés des connaissances humaines furent aussi immenses que ces travaux furent vains. Bossuet, de quarante-cinq

à cinquante ans, refit ses études tout entières pour apprendre l'étude à un enfant. Il résuma toutes ces études dans un livre, le *Discours sur l'histoire universelle*, comme Fénelon devait résumer toute son imagination et tout son cœur pour un autre enfant, dans un autre livre, le *Télémaque*. Ces deux précepteurs de princes, se résumant ainsi eux-mêmes, l'un dans une histoire, l'autre dans un poëme, caractérisent bien leurs deux génies. Le *Discours sur l'histoire universelle*, malgré la supériorité de l'histoire sur le roman, et malgré la supériorité de l'écrivain sur le poëte, sera un monument moins durable de l'éducation du Dauphin que le *Télémaque* ne l'a été de l'éducation du duc de Bourgogne. Le *Discours sur l'histoire universelle* n'est qu'une théorie de l'esprit; le *Télémaque* est un tableau de la nature. Les théories passent, la nature reste.

Le préjugé bien légitime du génie grandiose

de Bossuet comme orateur, a, selon nous, trop consacré jusqu'ici le préjugé de la supériorité de son œuvre comme historien. L'histoire raconte, elle ne contemple pas : Bossuet ne racontait jamais et contemplait toujours. Son regard généralisait trop pour rien détailler; il voyait de trop haut et trop loin pour bien peindre toutes choses autrement que par résumés et par masses. Il pouvait faire des mappemondes historiques, il ne pouvait pas faire ce drame de la vérité qu'on appelle l'histoire, drame dans lequel les nations, les hommes, les événements, calqués avec leur caractère propre, leur âme, leurs formes, sur la nature, impriment, par l'admiration, la pitié, les larmes, le sang, une empreinte vivante dans la mémoire par l'émotion du cœur. Or, sans émotion dans le lecteur, point de mémoire, et, sans mémoire, point d'histoire et point d'enseignement.

## XXXVII

Le *Discours sur l'histoire universelle* n'est donc pas un récit, c'est un catalogue de peuples, de noms d'hommes et d'événements, groupés sans doute avec un admirable mécanisme de système en quelques pages, mais qui passent devant l'esprit comme des ombres confuses, sans y laisser d'autre impression durable que leur foule, leur rapidité, leurs éblouissements. On peut se donner, en le lisant, le vertige de l'histoire universelle; on ne s'en donnera pas à coup sûr la science, encore

moins le sentiment. Ce livre ressemble au tableau du *Jugement dernier*, de Michel-Ange, sur les coupoles du Vatican. Ce sont des poses, des attitudes, des muscles, des torses, des visages, des membres d'homme jetés pêle-mêle par un pinceau gigantesque sur la muraille, des anges, des dieux, des empirées, des enfers; ce n'est pas l'humanité. On éprouve la même sensation d'esprit en lisant ce récit, ce qu'on appelle l'histoire de Bossuet. On voit tout, on ne distingue rien, on sent moins encore; que peut-on retenir? C'est une géographie, ce n'est pas la terre; Bossuet est géographe, il n'est pas historien.

Mais si ce livre, trop accrédité jusqu'ici, est nul pour l'enseignement de l'histoire, il n'est pas moins inférieur à sa renommée pour la philosophie de l'histoire. Cette philosophie, c'est-à-dire cette conclusion vraie, morale et civilisatrice, qui doit ressortir d'un si sublime

et si vaste récit pour illuminer l'intelligence et améliorer les mœurs, comme la lumière se sépare du chaos à la voix de l'évocateur souverain des choses; ou comme le dénoûment sort du drame pour moraliser le spectateur; cette philosophie manque presque partout dans ce tableau, comme elle paraît manquer à la nature même de l'historien.

Pourquoi cette philosophie manque-t-elle si complétement au *Discours sur l'histoire universelle?* C'est que Bossuet, en l'écrivant, au lieu de rester homme s'est fait l'organe de Dieu. Ce livre est l'œuvre d'un orgueil surhumain. L'*Histoire universelle* est un mystère : Bossuet a prétendu en faire un système. Il a voulu déchirer le rideau sur la face et sur les pensées du Dieu incompréhensible à nos misérables intelligences. Au lieu de s'incliner comme nous tous devant cette incompréhensibilité divine, qui n'est si sublime que parce qu'elle est

la preuve de notre néant; au lieu de retracer avec un saint respect ce que le temps nous a laissé de vestiges, de nous montrer ici le berceau, là le tombeau des peuples, les races, les religions, les institutions, les vertus, les erreurs, les crimes des hommes, et de nous dire :

« Voilà ce que je sais, j'ignore le reste; voilà les commencements et les bornes de l'horizon où je viens de vous montrer quelques pas de l'humanité sur la route des temps; les lointains échappent à ma faible vue; pour tout dire, il faudrait tout voir; Dieu seul voit tout, et seul, il sait d'où nous venons et où nous allons; aveugles sous sa main clairvoyante, notre destinée antérieure est son secret, notre destinée future est son mystère; il nous a donné une lumière dans les ténèbres de notre route, la conscience. Cette lumière est courte, mais nous-mêmes nous sommes courts; elle suffit pour éclairer nos trois pas sur ce globe de boue;

quant à la lumière historique universelle et éternelle qui doit éclairer consécutivement les siècles et conduire l'humanité où il veut et comme il veut, il n'a ni voulu ni pu nous la donner; c'est la sienne; nous en serions aveuglés; la lui dérober serait une audace, la lui emprunter serait une impiété! Nous sommes des atomes, il est l'infini! »

## XXXVIII

Voilà, selon nous, le langage (au génie près) qu'aurait dû tenir Bossuet en écrivant comme homme son *Discours sur l'Histoire universelle.* Mais, nous le répétons avec douleur, il ne l'a pas écrit comme homme, il l'a écrit comme prophète. Loin de se placer, pour regarder et pour raconter, au point de vue de l'insecte humain qui ne voit qu'un point du temps, de l'espace et des choses, il s'est placé au point de vue de l'être infini qui voit tout. Cet orgueil a troublé sa vue. Il a oublié que pour Dieu,

qui est l'infini, le centre est partout, et la circonférence est encore centre. Au lieu de faire circuler les astres, les mondes, les créations, les événements, les choses, autour de cet axe éternel et ineffable du monde, qui est universel et éternel comme Dieu lui-même, il a fait circuler et converger humainement toute l'histoire autour d'un seul peuple, dont les destinées, grandes selon la foi, sont bornées devant l'histoire. En un mot, Bossuet a inventé le plan de Dieu; il a contraint, avec une volonté tout humaine, les cieux et la terre, les empires et les royaumes, le passé et l'avenir, à entrer dans son cadre historique, admirable d'exécution, petit de philosophie. Les cieux, la terre, les empires, les hommes, les choses, la vraisemblance, la raison, l'histoire, la vérité, ont résisté à cette violence de l'orgueil humain. Dieu est resté Dieu, et Bossuet est resté homme. Ce rêve de Titan n'a laissé qu'un beau vestige,

l'histoire a compté un ingénieux sophisme de plus, mais le plan divin est demeuré caché dans l'ombre sainte où Dieu retient ses pensées.

Voilà le *Discours sur l'Histoire universelle :* jeu d'une imagination puissante, mais jeu enfin, qui emploie la maturité d'un grand homme à écrire d'un doigt mortel sur un sable mobile le plan éternel et immuable de la création !

Une seule chose reste digne de Bossuet dans ce catalogue des nations reliées par un fil imaginaire, c'est le style. Jamais le texte éternel des insatiabilités et des vanités humaines n'a été déclamé avec plus de majesté et de tristesse ; aucune main d'homme n'a fait tourner avec plus de bruit de rapidité et de vertige, cette roue de la fortune qui élève et qui abaisse, qui prend et qui laisse, qui couronne et qui foule les hommes, les races, les empires, les nations. Bossuet est le grand interprète du

néant des choses humaines. Il semble se complaire, comme l'enfant au bord du puits, à précipiter les religions, les institutions, les dynasties, les choses réputées immuables, au fond des abîmes, pour y entendre le bruit de leur chute, et pour faire remonter de là à l'oreille des hommes les retentissements de l'infini.

## XXXIX

Bossuet voulut compléter cet ouvrage en tirant également de la Bible, pour son élève, une théorie politique à l'usage des rois. Il l'intitula la *Politique sacrée*. Ce n'est qu'un commentaire savant et dogmatique de l'histoire sainte, pour justifier aux yeux des princes leur droit absolu sur les peuples; théorie du droit de la force, où le droit de violence et de conquête est lui-même sanctifié, pourvu qu'il soit légitimé par une possession paisible de ce qu'on a dérobé. Bossuet n'attribue aux rois,

dans ce traité, d'autre juge que Dieu interprété par le prêtre. Sa politique sacrée n'est qu'une théocratie sans appel à la conscience, à la raison, au consentement des sujets; toute liberté humaine y est anéantie sous la mission indiscutable donnée aux rois par le Roi des rois. Tel prophète, tel politique. Bossuet, il est vrai, y professe de temps en temps quelques doctrines fraternelles de l'Evangile, ce code d'équité, de clémence et de liberté, si différent du sien. Il conseille aux rois de faire de la tyrannie une paternité, mais une paternité absolue, qui donne et qui ne doit rien à l'humanité.

## XL

Ces deux livres, la *Politique sacrée* et l'*Histoire universelle*, les enseignements de même nature dont le précepteur et l'héritier de Louis XIV accompagnait ses textes n'étaient pas propres, comme on le voit, à former un roi selon le cœur du Christ ou selon le cœur de Fénelon. Aussi tout échoua dans cette éducation contre nature. Le disciple, lassé de ses maîtres, négligé par son père, tenu par la jalousie paternelle dans une enceinte d'étiquette, de formalités et de craintes, qui ne laissaient au-

cun jeu à ses facultés naturelles, resta le premier esclave de son père, sans goût pour les lettres, sans ambition pour la gloire, sans désir du trône, sans ressort pour la vie. Relégué de bonne heure à Meudon dans l'isolement, le Dauphin ne cultiva que ses sens, se résigna à la subalternité et mourut jeune, déjà las d'avoir tant vécu.

## XLI

Bossuet se plaint en termes amers, dans quelques lettres confidentielles, de cette inaptitude de son élève. Mais on peut l'accuser lui-même d'avoir mal cultivé cet enfant, car l'intelligence dans le Dauphin ne manquait pas plus que le cœur : un Fénelon en aurait fait peut-être un autre Marcellus. Mais Bossuet, en élevant le fils, s'occupait beaucoup plus du père. La jeunesse et la santé du roi promettaient de longues années d'influence à Bossuet. Cette influence était déjà affermie par de fré-

quentes communications avec le roi et reconnue par le clergé qui entourait le souverain. Bossuet tenait à Versailles le rang d'un ministre plus que d'un pécepteur. Sa table était décente, mais splendide. On se pressait dans ses appartements comme à une source des grâces ; quand il se promenait dans les jardins, l'élite des prélats et des ecclésiastiques lui formait un cortége semblable à une cour. On appelait l'allée du petit parc où il discourait avec eux en marchant *l'allée des Philosophes.* Ces philosophes, disciples et courtisans du moderne Platon, parmi lesquels il y avait un autre Platon, étaient Fénelon, Pélisson, l'abbé de Langeron, le plus tendre des amis, qui mourut de douleur à la mort de son maître ; La Bruyère, l'abbé de Longuerue, orateur et écrivain studieux ; Fleury, historien de l'Église ; beaucoup d'autres prêtres ou laïques que groupaient à la suite de Bossuet le

charme, la liberté et l'autorité de ces entretiens.

« Quels agréments dans la société d'un si grand homme ! écrit l'abbé de Choisy, revenu des légèretés de la jeunesse aux délices chastes de l'âge mûr. Quelle égalité dans son humeur ! Quel entraînement dans sa conversation ! Si la supériorité de son génie ne l'avait pas fait reconnaître, sa modestie et sa simplicité l'auraient fait oublier. »

L'entretien glissait souvent des choses saintes aux choses profanes, et les vers d'Homère, de Virgile, d'Horace résonnaient sur les lèvres de Bossuet dans les allées de Versailles. Des dissertations et des commentaires sur la Bible, sur les prophètes et les poëtes sacrés sortirent de ces promenades. Bossuet en fut bientôt distrait par des conférences polémiques avec un célèbre ministre protestant, nommé Claude. Bossuet soutint devant Claude sa doctrine de l'obéissance rigoureuse à l'autorité.

« Jamais, dit-il, aucun particulier n'a le droit de se séparer de l'Eglise. — Mais, quand Jésus-Christ parut à Jérusalem, lui repondit le ministre, la Synagogue était l'Église, et la Synagogue méconnut la vérité dans le Christ. Si un seul homme, se séparant alors de la Synagogue, avait proclamé que Jésus était le Messie, n'aurait-il pas eu raison contre l'Église? Bossuet brisa l'argument en déclarant que Jésus, du moment où il avait paru, était à lui seul la Synagogue et l'Église. »

Ces conférences, dont chacun s'arrogea la gloire, furent une vaine joute de controverse et de talent, où l'autorité du roi décernait d'avance le triomphe à son pontife : la force appuyait le dogme. Bossuet publia ces conférences.

## XLII

Bientôt les vicissitudes des inconstances du roi appelèrent Bossuet à des interventions plus délicates entre les ardeurs, les refroidissements, les repentirs religieux et les retours de passion dans le cœur du prince et de deux femmes jalouses. Le roi, après avoir adoré mademoiselle de la Vallière, la plus intéressante victime de ses entraînements, commençait à aimer madame de Montespan, la plus impérieuse de ses maîtresses.

Mademoiselle de la Vallière, tantôt espérant,

tantôt désespérant de reconquérir le cœur de Louis XIV, flottait entre la cour et le cloître. Le roi la retenait par orgueil plutôt que par tendresse. Il était humilié du scandale que la fuite de sa favorite dans un couvent donnerait à son inconstance. Il se refusait à accorder à mademoiselle de la Vallière la permission de s'ensevelir vivante et si belle encore dans la tombe; il sentait que l'indignation du monde s'élèverait contre cette barbarie. D'un autre côté, il était trop épris de madame de Montespan pour la sacrifier à une convenance ou à un scrupule. Ces mystères, que l'histoire ose à peine déchirer aujourd'hui par pudeur, étaient alors l'entretien public de la cour. Les révolutions dans ses goûts étaient des révolutions dans l'État. Louis XIV n'avait aucune des pudeurs du vice. Il y avait tant de distance entre le monarque et les sujets, que la morale et la religion du peuple osaient à peine gron-

der jusqu'aux pieds du roi. On respectait tout du prince, jusqu'à ses scandales : ils faisaient partie du droit divin. On gémissait, mais on ne jugeait pas si haut.

Les ministres, même les plus sévères, de l'Église vivaient dans cette atmosphère de faiblesse. Ils se voilaient seulement le visage pour ne pas voir ces inconvenances contre leur habit. Le roi les employait tantôt à discuter, tantôt à pardonner ses faiblesses. Bossuet, cette fois, fut employé à débarrasser le roi de mademoiselle de la Vallière qui le gênait, à précipiter cette maîtresse délaissée dans le cloître avec l'énergie de sa piété inflexible, et à livrer à son insu le roi, sans rivalité, à l'ascendant d'une autre femme, madame de Montespan. Il conquit ainsi la reconnaissance de tous les trois. Le roi lui dut la liberté; madame de Montespan, l'empire; mademoiselle de la Vallière, le ciel. Les détails

de cette négociation, ou l'apôtre fut, sans le vouloir, le plus habile des courtisans, seraient trop étendus pour ce récit. L'évêque s'entendit lui-même avec madame de Montespan sur les conditions de la retraite de sa rivale. La nouvelle favorite se refusait à consentir à l'ensevelissement trop rigoureux de l'ancienne. Elle trouvait l'exemple trop austère et trop périlleux pour elle-même.

« Mademoiselle de la Vallière, écrit Bossuet, m'a obligé de traiter sa vocation avec madame de Montespan. On ne se soucie pas beaucoup de sa retraite. Il me semble que le couvent des Carmélites fait peur. On couvre cette résolution extrême de ridicule. Le roi a bien su qu'on m'avait parlé : comme il ne m'a rien dit, je me suis tu. Je conseille à mademoiselle de la Vallière d'en finir vite. »

Enfin il admire dans les exclamations suivantes le courage de la victime :

« Sa force et sa tranquillité, écrit-il au pieux maréchal de Bellefonds, augmentent à mesure que le moment approche. Je ne puis y penser sans entrer dans de continuelles effusions d'actions de grâces ! La trace du doigt de Dieu, c'est le calme et l'humilité qui accompagnent toutes ses pensées ; cela me ravit et me confond ! Je parle, et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres ! Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher. Pauvre canal où les eaux du ciel passent, et qui à peine en retient quelques gouttes !... »

## XLIII

Puis il scelle par un admirable discours sacré, oraison funèbre d'une beauté vivante, la pierre de la tombe sur mademoiselle de la Vallière.

Ce discours de Bossuet était en scène plus qu'en paroles. Cette scène était si dramatique, que madame de Sévigné, dans ce chuchotage léger du temps, écrit que les paroles n'y répondaient pas. C'est que le temps était plus attentif aux palpitations du cœur de la victime qu'aux paroles du prédicateur; car

aucune parole ne peut pénétrer plus avant dans le vif de l'âme ni retentir plus haut au-dessus des sanglots humains. Cette beauté, encore dans sa fleur, arrachée à son printemps, consumée du feu qu'elle avait allumé et du feu qu'elle n'avait pu éteindre en elle ; flétrie par un bonheur qui ressemblait trop à un défi à la morale et qui l'avilissait en l'élevant ; trahie enfin par l'inconstance et rejetée par l'ingratitude de l'amour dans le sépulcre avec un cœur toujours trop vivant ; couverte, par la reine même qu'elle avait offensée, de ce voile mortuaire qui l'enveloppait de honte et de pardon, en présence de cette cour hier témoin de ses triomphes, aujourd'hui de sa sépulture ; enfin, Bossuet dans la chaire pour donner la voix à toutes ces oppressions et à tous ces silences du cœur : que fallait-il de plus à madame de Sévigné ? Est-ce que l'éloquence ne s'arrête pas sur les lèvres là où les

facultés de sentir et d'exprimer s'arrêtent dans le cœur trop ému des auditeurs? Et cependant celle de Bossuet ne s'arrête pas même là.

« Il le faut, dit-il avec un effort visible qui semblait arracher les mots de son âme, il faut rompre un silence de tant d'années, et faire entendre ici une voix que les chaires ne connaissent plus... Qu'avons-nous vu? et que voyons-nous? Quel état, et quel état? Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes !... »

Et il montrait du geste cette forme agenouillée de femme jetée là, comme un cadavre, sous le linceul. Puis, comme s'interrompant dans ses pensées, il se tournait vers la reine et lui disait :

« Madame, regardez ! Voici un objet digne des yeux d'une si pieuse et si clémente reine !... »

Enfin, reprenant ses sens, il détournait de ce spectacle l'attention trop émue de ses audi-

teurs et il s'élevait à ces considérations grandioses qui sont comme la moralité des larmes humaines.

« Les sentiments de religion, disait-il, sont la dernière chose qui s'efface dans l'homme ; rien ne les remue davantage, et cependant rien souvent ne les change moins... Est-ce là un prodige? est-là une énigme de sa nature? ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler ainsi, un reste de lui-même, un vestige de ce qu'il était dans son origine, un édifice ruiné qui, dans ses masures renversées, renferme encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme ? Il est tombé en ruines par sa volonté dépravée ; le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur les fondements ; mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les ruines de ce bâtiment renversé et dans les traces de ses fondations l'idée du premier dessin et la marque de

l'architecte. L'impression de Dieu y est si forte, que l'homme ne peut la perdre, et en même temps si faible, qu'il ne peut la suivre ; si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa chute et pour lui faire sentir sa peine !... »

Quelle philosophie pouvait sortir plus majestueuse et plus pathétique d'une telle scène interprétée par un pontife ? et quelle émotion pouvait dépasser l'apostrophe du pontife à la femme coupable, déjà à moitié ensevelie sous ses yeux ?

« Et vous, descendez ! allez à l'autel, victime de la pénitence ! allez achever votre sacrifice ! Le feu est allumé ! l'encens est prêt ! le glaive est tiré ! Le glaive, c'est la parole que vous allez prononcer, la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à Dieu ! »

Qu'attendait-on donc de surhumain de Bos-

suet, si de telles paroles ne répondirent pas à l'attente publique?

Mademoiselle de la Vallière entra dans son sépulcre à cette voix, et y passa près de quarante ans entre ses deux morts.

## XLIV

Mais Bossuet n'avait pas achevé son œuvre en jetant à l'éternité la première favorite du roi par la main de la seconde ; il voulait purifier la cour et arracher aussi madame de Montespan au roi.

Louis XIV, combattu entre la passion qu'il nourrissait depuis longtemps pour cette femme et les scrupules de sa conscience ravivés par Bossuet, faisait ou simulait des efforts qui le rejetaient toujours plus irrésistiblement sous le joug de son idole. Déjà plusieurs en-

fants, élevés au rang de princes légitimés, attestaient la constance et presque l'insolence de cette passion. La reine était morte, mais le mari de madame de Montespan vivait. Aucune union, même occulte, ne pouvait allier la faute. Le roi essayait quelquefois d'innocenter la présence de sa maîtresse à Versailles, en affirmant que l'amour éteint ou réprimé n'incriminait plus son attachement pour elle. Quelquefois même, aux anniversaires religieux, il l'éloignait pour quelques jours de Versailles, afin que sa présence dans le palais ne lui fît pas interdire par son clergé l'usage des mystères.

D'un autre côté, une femme dont le caractère est resté une énigme, tant il y a d'intérêt visible dans sa vertu et de piété réelle dans son ambition, madame de Maintenon s'insinuait, par les artifices les plus féminins, dans les yeux, dans l'esprit, dans les habitudes du

roi. Cette femme d'esprit portait encore, dans son nom de veuve Scarron et d'amie de la courtisane Ninon, les stigmates de son obscurité et de sa mauvaise fortune récentes. Madame de Montespan, sans soupçon de l'ambition de cette protégée, mais charmée de son esprit et touchée de sa misère, l'avait rapprochée d'elle et du roi en lui confiant ses enfants. De confidente, madame Scarron était devenue rivale. Sa beauté mûre, sa raison calme, ses grâces voilées, ses séductions en apparence involontaires, sa piété affichée, quoique indulgente aux faiblesses de son maître et de sa protectrice, enfin on ne sait quel caprice des sens qui surprend les hommes dans la satiété de l'amour heureux, et qui leur fait concevoir des charmes inattendus dans les découvertes et dans les étonnements de la beauté jusque-là invisible aux autres et à eux-mêmes, tout cela commençait à remuer dans le cœur du roi des

inclinations vagues pour cette femme si inégale au trône. Madame de Maintenon lui apparaissait comme un délicieux repos du cœur après le tumulte de ses passions présentes; sa sévérité même lui plaisait. Il aimait à être respectueusement réprimandé par elle sur le désordre de son cœur. Elle s'appuyait sur sa piété pour lui conseiller, à l'insu de madame de Montespan, de rompre à jamais un lien criminel devant Dieu, usé devant les hommes; elle empiétait sur son cœur par sa conscience; retenue à la cour par le soin des enfants du roi, pendant les éloignements forcés de la mère, la gouvernante avait l'oreille du prince à toute heure; elle connaissait les dégoûts et les amertumes de ce commerce orageux de madame de Montespan et du roi; elle s'unissait au clergé pour encourager ce prince à se jeter dans la dévotion. La dévotion devait lui livrer un roi sans rivale. Elle connaissait l'empire de

Bossuet sur la conscience de Louis XIV par la part qu'il avait prise à la réclusion de mademoiselle de la Vallière. Elle n'aimait pas ce génie trop supérieur, dont elle redoutait d'instinct la hauteur, la sévérité, la domination. Elle était trop politique pour admettre un jour entre elle et le roi un second cardinal de Richelieu. Elle s'opposait secrètement et indirectement à ce qu'on présentât au pape un homme si redoutable pour la pourpre romaine. Mais, dans l'intérêt du plan qu'elle avait ourdi pour éloigner madame de Montespan du roi, elle se rapprocha de Bossuet.

Elle écrivait dans ce temps à une confidente : « Bossuet n'a pas le génie politique; il est destiné à être toujours dupe de la cour. » Ce jugement était faux comme tous les jugements intéressés. Le génie de Bossuet était souverainement politique; mais son caractère n'était pas intrigant. L'intrigue est la politique de la

faiblesse. Madame de Maintenon, elle, devait s'y tromper ; la postérité ne s'y trompera pas.

Quoi qu'il en soit, Bossuet, dupe, en effet, de sa vertu et des intérêts d'une femme non hypocrite mais ambitieuse, joua, dans l'éloignement de madame de Montespan au profit de madame de Maintenon exactement le même rôle qu'il avait joué, dans l'éloignement de mademoiselle de la Vallière, au profit de madame de Montespan. Il parla, il écrivit, il agit en apôtre ; il ne craignit pas d'offenser le roi, en lui objectant les règles inflexibles de l'Église ; il fit refuser les sacrements à madame de Montespan ; il obtint du roi la promesse de ne jamais la rapprocher de lui à Versailles.

Un regard, un mot, un reproche tendre de madame de Montespan, triomphèrent souvent de l'apôtre. L'amour déchira ces serments. Madame de Montespan reprit son empire ; Bossuet la vit par l'ordre du roi ; il essaya de jeter

le trouble dans sa conscience ; il n'obtint que des respects apparents, une haine secrète. Madame de Montespan fit chercher partout des indices de faiblesse dans la vie du pontife, pour décréditer sa vertu auprès du roi. On ne trouva rien ; la vie était chaste, la piété n'avait de vice que son excès. Bossuet resta humilié de son impuissance, mais révéré de tous.

Cependant la nature, le temps, la satiété, les orages dans la passion, et, par-dessus tout, le travail lent, assidu, souterrain, de madame de Maintenon épiant à toute heure le cœur et les retours du roi, faisaient ce que la piété seule n'avait pu faire. Madame de Montespan fut vaincue et éloignée par celle qui lui devait tout, même l'occasion de la vaincre. Elle eut l'apparence de n'être remplacée que par Dieu dans l'âme du roi ; mais elle ne s'y trompait pas ; elle était remplacée par la nouvelle favorite. Madame de Montespan mourut d'humi-

liation et de tristesse. Madame de Maintenon alluma de plus en plus la passion muette du roi pour elle. En lui opposant une inflexible vertu, elle exalta cette passion jusqu'au délire. La veuve de Scarron devint l'épouse de Louis XIV. L'adresse et la piété la placèrent, de leurs mains unies, presque sur le trône. Son esprit supérieur l'y maintint. Elle régna près d'un demi-siècle. Son règne fut le règne du sacerdoce par le ministère d'une femme. On sait le reste.

Cela était nécessaire à raconter pour comprendre la part de Bossuet dans les vicissitudes de cour qui amenèrent et qui suivirent ce règne d'une favorite des yeux, devenue reine par les scrupules de la conscience.

## XLV

Après l'éducation du Dauphin, prince dont l'effacement ne déplaisait pas trop à son père, on songea à récompenser Bossuet de ses efforts, et peut-être de ses insuccès dans l'œuvre de préparer un héritier au trône. Louis XIV ne voulait rien que de subalterne dans ce qui l'approchait, même dans ses fils. Le jeune prince demanda pour son précepteur l'évêché de Beauvais, devenu vacant. Louis XIV le refusa, parce que cet évêché donnait à son possesseur le titre et le rang de duc

et pair, que son orgueil ne pouvait s'accoutumer à voir associé à un nom trop plébéien. Le génie, à ses yeux, pouvait bien grandir, mais il n'anoblissait pas les hommes. Ce défaut de haute naissance dans Bossuet fut l'obstacle infranchissable de son élévation aux grands diocèses et aux grands honneurs de sa profession. Bien qu'honorée dans la magistrature, sa famille n'avait pas l'éclat des races d'épée et de cour. Elle était de celles où le roi prenait ses ministres, mais non ses pairs.

L'archevêché de Paris, auquel il aspira sourdement comme au trône du patriarcart français que la nature semblait lui décerner, fut donné à M. de Harlay, prélat d'esprit servile et de mœurs suspectes, qui n'avait de titres que son nom. On donna à Bossuet l'évêché subalterne de Meaux, sur lequel il refléta sa gloire. Bossuet avait le génie trop ambitieux pour ne pas ressentir l'humiliation de ces pré-

férences de la cour pour les hommes de cour, mais aussi il avait l'âme trop grande et la foi trop vive pour ne pas fouler aux pieds ces petitesses. Il se consacra à son église de Meaux comme à un devoir qui lui était assigné par le ciel.

Avant de prendre possession de son palais épiscopal, il alla se retremper auprès de son ami l'abbé de Rancé, au monastère de la Trappe, dans ce séjour de l'abnégation et l'humilité. Ces exemples de mortification volontaire l'endurcissaient aux mortifications du monde. L'abbé de Rancé lui parlait comme de l'autre côté de la tombe. Le monde s'évanouissait pour eux dans ces entretiens. Bossuet, pendant les jours qu'il passa cette fois, et souvent, plus tard, dans cette solitude, s'astreignit à toutes les macérations, à toutes les insomnies et à tous les anéantissements de cette vie ou plutôt de cette mort lente des cénobites. On ne peut ré-

voquer en doute la sincérité d'une piété qui dépouillait les habitudes de la cour et les splendeurs de l'épiscopat pour se couvrir de cette cendre et de ces cilices.

Il partagea dès ce moment sa vie entre son palais de Meaux, sa campagne de Germigny et Versailles; pontife à Meaux, philosphe à Germigny, politique à la cour.

## XLVI

Nous touchons à l'époque de sa vie où la politique en lui sembla absorber davantage le philosophe et le pontife. Nous ne jugerons sa conduite dans la grande querelle qu'il soutint pour l'émancipation du pouvoir royal, ni du point de vue gallican, ni du point de vue romain, mais du point de vue de l'histoire. Étranger à ces débats de l'Église avec elle-même, l'impartialité en nous sera plus facile parce qu'elle sera plus neutre entre ces partis. Résumons en peu de mots cette grande lutte qui fait de Bos-

suet, pour les uns, presque un libérateur de l'autorité royale asservie aux papes; pour les autres, un tribun de l'Église et presque un patriarche schismatique du clergé français.

Comme toutes les grandes querelles qui s'enveniment en vieillissant, celle-ci commença par peu de chose, et finit par scinder et par ébranler jusque dans ses fondements les bases de l'édifice religieux à Rome et en France.

Une contestation de droit s'était élevée entre le pape Innocent XI et le gouvernement du roi sur un objet de finance. L'or se mêle à tout dans l'esprit humain : les religions commencent par des idées et finissent par se heurter à des intérêts, les symboles se compromettent dans les budgets. Il s'agissait de déterminer si le roi, dans l'intérieur de ses États, avait le droit de s'arroger pour le trésor public les revenus des évêchés de son royaume ou les re-

venus des abbayes et des bénéfices ecclésiastiques vacants par décès. L'Église disait : Ce sont des biens ecclésiastiques appartenant à l'Église, à laquelle ils ont été alloués par des legs ou des libéralités pieuses, dont elle doit seule disposer, et qu'on ne peut, sous aucun prétexte, divertir de leur destination sacrée. Le roi disait : Ce sont les terres de mon royaume dont l'usage est à l'Église, sans doute, mais dont le sol est à moi, et dont moi seul j'ai le droit de disposer tant que l'Église et moi nous ne nous sommes pas entendus pour en nommer ensemble les titulaires.

Cette querelle, déjà surannée, avait été jugée bien des siècles auparavant par le concile de Lyon, sous Grégoire X. On avait étouffé ce germe de discorde en donnant raison aux deux partis, selon les lieux et les usages établis, et en déclarant que le pape jouirait dans les provinces où il avait l'habitude de jouir,

que le roi jouirait dans les provinces où le pape n'avait pas exercé habituellement son droit.

Cette contestation, ranimée depuis quelques années par la cour de Rome, avait forcé Louis XIV à convoquer une assemblée extraordinaire du clergé français en 1682, pour vider le différend par l'autorité même des évêques. C'était une mesure bien extrême et une redoutable témérité dans un roi si attaché à l'Église, que la convocation d'une assemblée nationale et jalouse, armée de l'autorité et de la parole, en face du pontificat romain et du clergé catholique de tout l'univers, pour discuter des limites entre un pouvoir temporel et un pouvoir spirituel, si longtemps, si obscurément et si intimement confondus. L'Église tout entière pouvait s'y déchirer en grandes factions, dont les lambeaux seraient restés les uns dans la main des papes, les autres dans la main des rois. La foi

même des peuples scandalisés par leur propre pasteur pouvait s'atténuer dans ces débats. On ne conçoit guère aujourd'hui comment Louis XIV osa enlever ces questions au mystère de la diplomatie, qui les traite, les ajourne, ou les dénoue sans bruit dans les chancelleries de Rome, pour les transporter en plein bruit et, pour ainsi dire, en pleine passion publique, dans une assemblée où tout souvenir est retentissant. Sûr de son clergé, dont l'esprit national et l'esprit d'épiscopat indépendant s'identifiaient en sa cause, il l'osa cependant, et toucha par cette audace au schisme d'aussi près qu'il est possible d'y toucher avec une cour aussi prudente que celle de Rome, qui ne pouvait pas l'y précipiter sans se frapper elle-même.

Il avait fait précéder cette convocation par une déclartion péremptoire qui lui affectait à lui seul le droit de régale et le droit de nomina

tion des évêques et des titulaires de bénéfices dans tout le royaume. Il avait exigé par cette même déclaration le serment personnel de fidélité de tous les évêques. Ce serment, unanimement prêté, lui garantissait les votes de l'assemblée. Le pape avait répondu par des menaces qui ne fulminaient pas encore, mais qui faisaient entendre le bruit des foudres du Vatican, l'excommunication.

« Nous ne traiterons plus, disait-il, cette affaire par lettres, mais aussi nous ne négligerons pas les armes que la puissance divine dont nous sommes investis met dans nos mains. Il n'y a ni périls ni tempêtes qui puissent nous ébranler. Nous ne tenons pas notre vie plus chère que notre salut et le vôtre. »

Les évêques avaient répliqué à ces menaces de Rome par une lettre collective au roi, dans laquelle ils prenaient fait et cause pour lui contre le souverain pontife, dans un langage

qui gardait la foi, mais non le respect. Le pape défié avait excommunié quelques diocèses. Le clergé s'était assemblé à Paris. Bossuet fut choisi par le roi pour être l'orateur de sa pensée devant cette Église nationale et l'athlète de ses droits devant l'Église romaine. L'orateur, cette fois plus politique que sacré, ouvrit les séances par un discours de négociateur devant un congrès. Il commença par parler de l'Église gallicane, mot qui, à lui seul, signifiait au moins une menace de distinction dans l'unité. Il fit de cette Église ainsi nationalisée par son titre un éloge qui flattait l'orgueil de ses membres. Puis, après avoir montré les dangers réciproques d'une rupture avec Rome, il termina par une invocation à l'unité et par un hymne d'adhésion à l'Église romaine, qui jurait dans sa bouche avec l'esprit de contention dont il était en ce moment l'organe, et avec la révolte du pouvoir royal qu'il venait

signifier au souverain pontife. On connaît ce dithyrambe à l'unité catholique :

« O Église romaine ! mère des Églises et de tous les fidèles ! Église élue de Dieu pour unir ses enfants dans une même foi et dans une même charité ! nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles !... Si je l'oublie, sainte Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même !... Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de mes cantiques de réjouissance. »

Tel fut, dès le premier jour de cette assemblée jusqu'au dernier, le langage contradictoire de Bossuet, langage à deux tranchants, comme celui d'un homme qui voulait se souvenir qu'il était apôtre en étant avant tout politique. On eût dit qu'il voulait assourdir le monde catholique de ses déclamations en faveur de l'unité,

et qu'il s'étudiait à étouffer, sous le bruit de ses hymnes à l'orthodoxie romaine, le bruit des coups qu'il portait à Rome et au pontificat romain.

## XLVII

Les membres de l'assemblée tranchèrent tout du côté du roi. Le souverain pontife leur reprocha leur défection d'une voix où la plainte se confondait dans l'objurgation :

« Qui d'entre vous, disait-il aux évêques, a osé parler devant le roi pour une cause si sainte ? Qui d'entre vous est descendu dans l'arène afin de s'opposer comme un mur pour Israël? Qui a eu le courage de s'exposer ? Qui a seulement proféré une parole qui sentît l'ancienne liberté ? Comment n'avez-vous pas seu

lement daigné parler pour l'honneur et les intérêts du Christ? Nous cassons tout ce que ous avez fait! »

Bossuet répliqua aigrement et presque séditieusement, au nom de l'assemblée, dans une lettre aux évêques de France. Les paroles s'élevaient contre les paroles, les cœurs contre les cœurs. Enfin on passa aux actes. Bossuet proposa de rédiger une série de propositions, acceptées et signées par les membres de l'assemblée, et servant dans l'avenir de code immuable des maximes, des opinions et des indépendances d'une Église gallicane, Église en conformité avec l'Église romaine par la foi, en opposition par le régime intérieur, formule irrévocable de ce qu'elle voulait croire et de ce qu'elle voulait nier. On a cru généralement que Bossuet avait été l'auteur de ces propositions; il n'en fut que l'écrivain. Le gouvernement était derrière le pontife et lui glissait ses

maximes dans la main ; la politique du conseil soufflait l'orateur de l'Église gallicane. Bossuet ne fut que l'instrument de Colbert.

Un jour, dans un de ces entretiens de la vieillesse, où les confidences s'échappent du cœur des hommes avec la vie :

« Je demandai à Bossuet, raconte le confident de toutes ses pensées, l'abbé Ledieu, qui est-ce qui lui avait inspiré le dessein des propositions du clergé sur la puissance de l'Église. Il me dit que M. Colbert, alors ministre secrétaire d'État, en était véritablement l'auteur, et que lui seul y avait déterminé le roi. M. Colbert, ajouta Bossuet, prétendait que c'était la vraie occasion de renouveler la doctrine de France sur l'usage de la puissance du souverain pontife, que dans un temps de paix et de concorde on ne l'oserait pas, et qu'il fallait profiter de la guerre ouverte. Le chancelier Letellier rejetait cette idée de Colbert, ainsi que l'archevêque de

Reims, fils de ce chancelier et ami de Bossuet. Ils frémissaient des suites. Le roi se rangea du côté de Colbert, et Bossuet du côté du roi. »

Louis XIV avait à ses yeux l'investiture surnaturelle et divine du trône. Il rédigea les propositions avec une mesure et une diplomatie dans les mots qui enlevaient à la forme presque toute l'énergie cachée du texte. Il fit précéder les quatre propositions d'un préambule qui redoublait de génuflexions devant l'unité romaine au moment où il allait la frapper. Enfin, il lut les propositions.

La première proclamait l'ndépendance déjà universellement acceptée, du pouvoir temporel des rois et des princes d'avec le pouvoir spirituel des papes.

La seconde n'était que la confirmation de cette indépendance temporelle par l'Église gallicane.

La troisième recommandait au clergé de

respecter les limites de cette indépendance mutuelle.

La quatrième, qui seule attentait dans son esprit au pouvoir spirituel du souverain pontife, déclarait que :

« *Bien que le souverain pontife eût la principale part* dans les questions *de foi, son décret n'était cependant pas irréformable, à moins qu'il ne fût confirmé par le consentement de l'Eglise.* »

On voit que la dernière ligne de la dernière maxime contenait à elle seule toute la révolution dans quelques mots. L'autorité du gouvernement pontifical, même en matière de foi, n'obligeait plus l'Église gallicane, à moins que cette autorité ne fût confirmée par le consentement de l'Église. Or, où était l'Église ? était-elle à Rome? était-elle à Paris? Elle n'était que dans les conciles unis au pape. Le pape ne convoquant pas de concile, l'Église n'était donc

nulle part présente dans son autorité et dans son gouvernement. C'était l'anarchie sous le nom d'Église gallicane aujourd'hui, d'Église espagnole demain, d'Église italienne ou germanique un autre jour. L'unité existait sans doute, mais en théorie; la diversité existait en fait; la foi et la discipline flottaient à la merci des opinions ou des exigences nationales jusqu'à solution purement métaphysique d'un futur concile. En deux mots, l'unité était le principe, la division était la conséquence. L'Église universelle se perdait dans ces diversités d'interprétation de gouvernement et de discipline, sauf à se retrouver à la fin des siècles.

La constitution civile du clergé de France, en 1791, qui fit déclarer l'assemblée constituante schismatique, alla moins loin que Bossuet dans l'indépendance des Églises. L'assemblée constituante se borna à revendiquer pour la nation ce qui est à la nation, c'est-à-dire

l'administration, les biens, la discipline, ce qui est du sol et du temps. Bossuet revendiqua jusqu'à l'indépendance en matière de foi. Le schisme était plus profond, et cependant il ne fut pas fulminé expressément par Rome. Les ménagements de Louis XIV dans l'application, la longanimité pontificale dans la condamnation, amortirent les coups que les deux puissances temporelle et spirituelle venaient de se porter par la main d'Innocent XI et par la main de Bossuet. Ces deux puissances voulaient bien se menacer, non se rompre. L'Église avait besoin de Louis XIV pour dompter le protestantisme par l'épée du roi de France; Louis XIV avait besoin de la cour de Rome pour autoriser, au nom du ciel, la contrainte, la guerre et la proscription qu'il méditait dans ses États, pour tout rallier par l'unité du règne. Après s'être menacé, on s'entendit. Il y eut dissension éternelle, il n'y eut pas schisme; mais le

schisme, non déclaré dans les mots, n'en exista pas moins dans l'esprit.

Ce saint et sublime factieux, Bossuet, proclamé Père de l'Église à Paris, fut proclamé à Rome père de l'erreur et de la révolte. Il y est encore tel aux yeux des vrais monarchistes catholiques du Vatican. Les publicistes rigoureux de la catholicité incriminent sa mémoire; l'assemblée constituante l'invoque; on l'appelle partout ailleurs qu'en France le grand agitateur de l'Église, et, toutes les fois qu'un prince veut négocier violemment avec Rome ou qu'une assemblée du peuple veut secouer le frein de son gouvernement spirituel, on trouve au fond de ces révoltes religieuses, de ces agitations et de ces troubles, le nom de Bossuet.

## XLVIII

Qu'y a-t-il de juste, qu'y a-t-il de faux dans cette glorification des uns, dans cette sourde malédiction des autres envers ce grand homme? Selon nous, tous ont raison: il y a pour les chrétiens de quoi glorifier et de quoi haïr dans la mémoire de ce pontife.

Il trancha d'une main hardie et d'un coup d'État sacré les prétentions théocratiques qui subordonnaient, dans les âges de ténèbres, le pouvoir temporel des peuples au pouvoir spirituel des papes. Il rendit à César ce qui était à

César, et pour cela il mérita bien à la fois de la conscience et de la politique.

Mais, chrétiennement parlant, rendit-il à Dieu ce qui est à Dieu? c'est-à-dire respecta-t-il dans la tête, dans le centre et dans l'unité du gouvernement spirituel de l'Église, cette aurité dogmatique, indéfectible, incessante et universelle, qui fait le fond du gouvernement chrétien? Non, il y porta respectueusement, mais témérairement, la plus rude atteinte que cette unité eût jamais reçue depuis les grands hérésiarques. Il fit signer par le clergé français, sous la dictée du roi, une maxime qui transporte l'autorité, en matière de foi, de la tête aux membres. Il fédéralisa la monarchie catholique; il substitua à une Église présente, souveraine, gouvernante et arbitre de la foi à Rome, une Église idéale, absente, muette, expectante, à laquelle chaque Église nationale peut en appeler pour refuser son obéissance à

l'Église visible : Église expectante qui ne peut ni se réunir, ni parler, ni agir sans l'initiative et sans le concours du souverain pontife, contre lequel on la convoque en idée sans jamais pouvoir la convoquer en fait, et pendant l'absence de laquelle chaque nation peut gouverner à son gré sa foi diverse, que Bossuet appelle vainement *une*. Appel au futur concile, véritables kalendes grecques du christianisme, et pendant cet appel indéfini, la foi et le gouvernement dévolus, au nom de l'unité, à chaque Église nationale, voilà, en dernière analyse, l'œuvre de Bossuet à l'assemblée de 1682. Grand prêtre contre les rois et les peuples en matière de liberté de conscience, grand tribun des rois et des peuples contre l'autorité spirituelle des souverains pontifes, voilà son double rôle pendant et après cette assemblée. Il y fut politique, il cessa d'y être apôtre.

## XLIX

Bossuet avait témérairement soulevé cette éternelle question : l'Église catholique est-elle une monarchie? l'Église catholique est-elle une république?

Si elle est république, elle n'est plus une, elle est diverse, perpétuellement délibérante. Elle forme et elle réforme éternellement son gouvernement à la majorité des suffrages. C'est le gouvernement du nombre. En ce cas, elle n'a pas besoin d'une tête à Rome : la tête est partout.

Si elle est une monarchie, il lui faut une tête; cette tête ne peut être qu'une; cette tête ne peut être ni absente, ni muette, ni ajournée, ni transportée ici et là, comme le dit Bossuet dans sa dernière maxime.

Dans les deux cas, Bossuet, comme chrétien, comme catholique, et plus encore comme pontife, tenant son autorité de Rome, était sur le bord glissant des erreurs.

Mais l'Église catholique, selon nous, n'est ni une monarchie ni une république, c'est une théocratie, c'est-à-dire un gouvernement de Dieu. La nature de ce gouvernement, c'est l'inspiration de l'esprit divin à son Église. A qui parle cet esprit inspirateur dans la théorie catholique? aux conciles universels. Où sont ces conciles cependant? nulle part, tant que le pontife suprême, vicaire exécutif du législateur divin, ne les convoque pas. A qui donc Bossuet proposait-il de supposer l'interpréta-

tion de la foi et le gouvernement légitime de l'Église? à l'avenir, à l'expectative, et, en attendant, à l'anarchie. Chaque pontife entreprenant et éloquent, soutenu par le prince ou par le peuple, aurait été, dans sa nation, pendant cet interrègne des conciles, plus pape que le pape, plus Église que l'Église. C'était l'institution d'un patriarche dans chaque État chrétien. Le patriarche était tout désigné en France: le génie, la piété, la faveur royale nommaient Bossuet.

Bossuet sortit, en effet, de cette assemblée non avec le titre, mais avec l'attitude et l'autorité du patriarche de l'Église gallicane. Elle lui devait son nom, elle lui décerna la suprématie. Le roi, reconnaissant, sanctionna par sa déférence l'ascendant magistral sur les opinions et sur les consciences pris par Bossuet. L'évêque de Meaux devint l'oracle des matières ecclésiastiques. Le ministère des consciences, le plus important des ministères au lende main d'une guerre religieuse lui fut dévolu.

Nous allons l'y voir remplir un rôle bien opposé à celui qu'il venait de prendre contre l'Église de Rome. Le tribun de l'indépendance des rois allait se faire l'adversaire de l'indépendance de conscience dans les peuples. C'est la tache sinistre sur cette vie. Pour l'honneur du génie humain et pour l'honneur de la piété chrétienne, nous voudrions pouvoir la couvrir d'oubli. Mais l'histoire est le jugement des grands hommes. Il faut qu'ils répondent; quelques saints qu'ils soient, la conscience du genre humain est plus sainte qu'eux

## LI

Bossuet commença par reprendre son humble métier de catéchiste, de prédicateur, de publiciste sacré. Il écrivit un *Traité sur la communion,* les *Elévations sur les mystères.* Là son esprit embrasse les symboles, les transfigure, les interprète, les colore de ses puissantes imaginations. Le poète s'y retrouve sous le catéchiste. C'est Pindare sur le Calvaire chrétien.

« Ne rougissons pas de nos dogmes, écrivait-il à des prédicateurs plus timides, qui commen-

çaient à passer sous silence les mystères pour ne prêcher que la morale immuable; le silence sur notre foi serait une lâcheté! »

Il appela Fénelon son jeune et cher disciple, à prêcher dans son église de Meaux et dans les campagnes de son diocèse. Fénelon était alors l'enfant selon son cœur; Bossuet avait pour ce génie si tendre et si pieux les attraits et les pressentiments d'un père. Ce génie homérique et platonicien, attendri et sanctifié par le génie chrétien, reportait à l'évêque de Meaux l'antiquité profane et sacrée dans laquelle il vivait, toutes les fois qu'il n'était pas dans le sanctuaire. Il l'emmenait avec lui à Germigny, maison de campagne et de repos, où il se délassait de ses luttes dans les entretiens de quelques disciples. L'amitié avait sur cette âme forte un empire qui l'amollissait. Déjà parvenu au sommet de la vie, il regardait en bas avec bienveillance et tendait la main à ceux qui montaient

plus jeunes après lui. Il reprit, à la même époque, ses conférences avec les ministres protestants; mais ces conférences n'étaient que des simulacres de discussion. Bossuet y souffrait impatiemment envers la religion du roi les libertés de parole qu'il avait eu lui-même envers le pape. Il faisait intervenir constamment l'autorité du roi dans la cause de Dieu.

« Monsieur, dit-il, en se levant avec indignation de son siége, à un ministre qui argumentait avec trop de licence contre lui, si vous continuez sur ce ton, je vous ferai sortir de la chaire et de l'assemblée. Apprenez à parler respectueusement de la religion que professe votre prince ! »

Il insultait les nouveaux convertis de son diocèse en leur rappelant, sans se souvenir des apôtres du Christ, la bassesse de condition de leurs ministres.

« Souvenez-vous, leur disait-il, de Pierre Le-

clerc, votre cardeur de laine, de cet homme qui osa tout à coup sortir de sa boutique pour présider dans l'Église ! C'est lui qui a fondé votre prétendue Église réformée de Meaux ! »

Son ami et son panégyriste, l'abbé Ledieu, avoue que sa dureté de paroles envers les protestants les aliénait de plus en plus de sa foi. Il était trop convaincu pour ne pas être impérieux : il lui fallait l'obéissance ou la proscription. Il n'avait de douceur que pour les fidèles. Ses méditations et ses lettres à ses religieuses sont d'un pasteur des âmes : ses polémiques sont d'un dictateur des dogmes. Nous omettons la plupart de ces disputes, tombées aujourd'hui dans l'oubli, pour nous attacher à celles qui firent date dans sa vie. Pour bien en comprendre la gravité sacerdotale et pour bien en démêler la politique, choses toujours complexes dans la vie de ce pontife oracle et ministre, il aut entrer en ce moment jusque dans les der-

niers mystères du règne ; ces mystères aboutissaient tous à la chambre d'une femme de cinquante ans, gouvernante des enfants illégitimes d'un roi plus vieilli de cœur que d'années. Cette femme était madame de Maintenon ; elle vivait cachée dans les combles du palais de Versailles.

## LII

Madame de Maintenon, aidée de Bossuet, était parvenue à éloigner sa bienfaitrice, madame de Montespan. L'attrait pour madame de Maintenon, beauté mûre, mais préservée par le recueillement et la chasteté de sa vie de l'évaporation du monde qui flétrit de bonne heure les autres femmes, avait aidé aux scrupules de Louis XIV. En s'attachant à madame de Maintenon, il croyait presque s'attacher à la vertu. Les charmes de la confidence, de la piété, l'entretien d'un esprit aussi fin que juste, l'orgueil

d'élever jusqu'à soi ce qu'on aime; enfin, il faut le dire à l'honneur du roi, la sûreté des conseils qu'il trouvait dans cette femme supérieure, l'idée d'avoir en elle un premier ministre qui n'offusquerait jamais sa gloire, et dont la fortune, tout identifiée en lui seul, lui assurerait une fidélité presque conjugale, tous ces instincts, tous ces entraînements, toutes ces sollicitudes pour le salut, tous ces ombrages contre des ministres dominateurs, qui réveillaient sans cesse en lui les noms de Richelieu et de Mazarin, tous ces orgueils et toutes ces tendresses avaient accru jusqu'à une absolue domination l'empire féminin et viril à la fois de madame de Maintenon. De là à la couche du roi il n'y avait qu'une faiblesse de la vertu de cette femme; de là au trône il n'y avait qu'un oubli de la dignité du roi. La femme fut inflexible, le roi fut vaincu.

Bossuet, caressé dans son ambition de don-

ner une Esther à l'Église, flatté des respects de la favorite, consulté mystérieusement par le roi sur un mariage secret qui sauverait à la fois le salut et l'honneur du prince, conseilla le mariage secret.

L'archevêque de Paris, de Harlay, pontife sans scrupule, mais non sans susceptibilité pour l'honneur du trône, consentit au mariage, à condition qu'il ne serait jamais déclaré. Louvois, fils du chancelier, devenu ministre presque absolu de la guerre, et nécessaire ainsi à la gloire du prince, voulut enfin faire rougir son maître de cet abaissement de son rang. Le ministre ne put obtenir du roi asservi autre chose que le serment de ne jamais élever au trône celle qu'il allait élever à sa couche. Le mariage fut célébré nuitamment par l'archevêque de Paris, en présence de Bossuet, de Louvois et de quelques familiers, témoins, les uns satisfaits, les autres humiliés, de ce prodige de

l'amour. Tout indique que Bossuet, qui ne voyait en tout événement que l'intérêt de la religion, n'arrêtait là ni l'ambition de madame de Maintenon, ni ses espérances, et que les marches de l'autel où l'on consacrait cette union lui paraissait les marches du trône où l'épouse du nouvel Assuérus ne tarderait pas à monter.

Quoi qu'il en soit, madame de Maintenon sortit, sinon reine, du moins dominatrice absolue. Le roi donna assez d'authenticité à son mariage pour éviter le scandale, assez de mystère pour sauver l'honneur du trône. Un appartement royal de plain-pied avec l'appartement du roi à Versailles reçut l'épouse secrète ; la famille royale et les courtisans vinrent y adorer respectueusement le caprice presque couronné du prince. Le roi y tint ses conseils avec ses ministres.

L'ameublement seul de la chambre attestait aux yeux l'élévation de la favorite au rang

de reine dans le cœur du roi et dans l'intimité de son palais. Cette chambre ne contenait que deux fauteuils égaux aux deux coins de la cheminée, l'un pour Louis XIV, l'autre pour madame de Maintenon. Une table de travail et deux tabourets étaient au milieu de la chambre. Sur l'un de ces tabourets s'asseyait le ministre appelé à travailler avec le roi; sur l'autre madame de Maintenon déposait son livre ou son ouvrage d'aiguille. Elle assistait, muette et distraite en apparence, à toutes les affaires, gardait ordinairement un silence de déférence et de modestie devant le mystère du gouvernement; mais, souvent provoquée par le roi à donner son avis, elle le discutait avec la justesse de sens, la solidité de raison et la convenance de paroles, caractères de sa pensée et de son élocution.

L'instinct des cours, le plus prompt et le plus servile des instincts sous un maître impérieux,

comprit tout de suite que la disgrâce ou la faveur, l'élévation ou la chute, l'empire ou le précipice était là : madame de Maintenon eut une cour, et plus heureuse qu'une reine avouée qui reçoit cette cour de l'étiquette, elle put la choisir. Elle la borna à une société intime, pieuse et lettrée, dans laquelle on compta tout ce qu'il y avait de plus illustre et de plus vénéré en France, depuis Racine et Nicole jusqu'à Fénelon et Bossuet.

Fénelon, plus jeune, plus aimé, plus assidu bientôt que Bossuet à cause de ses fonctions de précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils du roi, ne tarda pas à séduire, comme il séduisait tout, l'esprit, la piété, les penchants de madame de Maintenon. L'imagination de ce poëte, colorée de teintes religieuses, son aristocratie innée de manières et d'esprit, son tact à la fois caressant et digne, son éloquence fluide et pénétrante sans aucun effort, son élégance de na-

ture révélée extérieurement par la plus noble élégance de traits, enfin sa piété plus tendre que dogmatique, qui semblait une transfiguration de la douceur évangélique dans un disciple grec de Platon, charmaient madame de Maintenon.

Elle ne tarda pas à le préférer à Bossuet, pour qui elle avait plus de crainte que de sympathie. Mais elle ne put jamais faire partager au roi cette prédilection pour Fénelon. Quelque chose avertissait le tact confus, mais sûr de ce prince, que tant de grâces pouvaient cacher quelques piéges, que cette imagination pouvait se nourrir de chimères, et que des hardiesses en religion ou des utopies en politique couvaient dans l'esprit de ce philosophe ambitieux de perfections.

## LIII

Cependant l'attrait de madame de Maintenon pour Fénelon était si puissant, qu'il prévalait même sur sa crainte de blesser le roi par cette préférence. Elle cachait Fénelon dans le secret de son cœur; elle l'admettait dans le petit cercle d'hommes pieux et de femmes mystiques où l'on traitait chez elle, à Versailles et à Saint-Cyr, des raffinements platoniques de la dévotion transcendante. Elle l'écoutait avec ravissement dans ces entretiens édifiants. Son esprit, si solide, mais si longtemps sevré de douceurs

humaines, se complaisait à donner à son imagination toujours jeune, les extases du divin amour.

Une femme énigmatique, jeune encore, belle, dévote, éloquente, entourée d'on ne sait quel nuage de mysticité et de surnaturel, venait d'être introduite dans la société de madame de Maintenon, à Saint-Cyr, comme un sujet d'édification. Cette femme se nommait madame Guyon. On comprend mal comment madame de Maintenon avait admis si légèrement parmi les jeunes néophytes de son oratoire, dans son monastère royal de Saint-Cyr, une personne aussi équivoque que madame Guyon, femme indécise entre l'aventurière et l'inspirée. La dévotion a ses engouements et ses imprudences comme toute autre passion.

## LIV

Madame Guyon, veuve d'un riche bourgeois de Paris, douée d'une imagination ardente, s'était précipitée toute jeune, après la mort de son mari, dans les pratiques les plus excessives de la piété. Elle avait suivi de ville en ville, et usqu'à Turin et à Lausanne, un directeur de sa conscience, moine visionnaire, qui semblait exercer sur elle une attraction surnaturelle. Elle avait fondé ici et là des couvents de femmes dont elle remettait le gouvernement à ce directeur. Expulsée par plusieurs évêques à

cause de cette liaison mystique, madame Guyon était revenue à Paris propager, dans des prédications occultes, des théories de pur amour de Dieu, et des inspirations étranges où le miracle des visions autorisait le péril des doctrines.

Elle y avait publié, sous le titre des *Torrents*, des effusions de piété sensuelle où la pensée était pure, mais où les mots étaient des scandales. Sa beauté, ses aventures, son mystère, ses inspirations, son éloquence qui se perdait en extases et qui se fondait en larmes, les persécutions qu'elle avait souffertes pour la cause de Dieu, la faisaient rechercher des personnes curieuses de perfections. Elle avait l'attrait que donne la pitié aux âmes généreuses. On se passionnait pour elle et contre elle.

Fénelon la connut chez madame de Maintenon. Il crut avoir découvert en elle une de ces sibylles que l'antiquité douait du don d'ins-

piration sur le trépied, et que le Calvaire pouvait, à ses yeux, inspirer plus divinement que Dodone. Il fut séduit surtout par cette sublime doctrine de l'amour désintéressé de Dieu, qui n'emprunte sa flamme qu'à la contemplation passionnée de la beauté suprême et qui ne demande à l'adoration d'autre récompense que l'adoration. Mais il parut glisser avec madame Guyon, son oracle, dans une des conséquences périlleuses pour la morale de ce principe :

« Qu'une fois parvenue à cet état d'amour parfait et désintéressé, l'âme, ravie entièrement par Dieu aux infirmités de la matière, devient impeccable, et qu'elle ne peut plus même être souillée par les actes que les sens commettraient en son absence dans la sphère vile de la matière et du péché. »

« *Le monde*, dit Bossuet en parlant de cette femme et de ses doctrines, *semblait vouloir enfanter quelque étrange nouveauté ?* »

Cette nouveauté couva longtemps entre madame de Maintenon, madame Guyon, Fénelon et leurs pieuses amies de Saint-Cyr et de Versailles, sans éclater. L'éducation du duc de Bourgogne touchait à sa fin, et Fénelon, par la faveur de madame de Maintenon, était déjà archevêque de Cambrai quand elle éclata.

Bossuet s'était tu jusque-là, malgré les chuchotements étranges qui montaient de temps en temps à ses oreilles. Il aimait trop Fénelon, son disciple; il croyait trop à sa vertu pour le soupçonner d'aucun égarement de cœur ou d'esprit sur les traces d'une femme visionnaire et suspecte. Il s'affligeait, mais il ne tonnait pas. Madame de Maintenon aussi lui imposait la réserve et le silence. L'évêque de Meaux craignait que ces foudres ne rejaillissent de la tête de cette Priscille sur la tête de sa puissante protectrice. Sa conduite, pendant ces années inquiètes, fut pleine de prudence pour

l'Église, de ménagements pour madame de Maintenon, de longanimité patiente pour Fénelon. La controverse seule envenima le zèle de Bossuet jusqu'à la sainte colère, puis la sainte colère jusqu'à l'injure et jusqu'à la persécution

## LV

La publication du livre des *Maximes des Saints*, par Fénelon, changea une polémique jusque-là domestique en une dispute théologique. Ce livre était une habile témérité de Fénelon. Fidèle à son amitié pour madame Guyon emprisonnée pour ses erreurs, Fénelon voulut confesser cette amitié dans le malheur et prouver, par les citations des Pères de l'Église, que la doctrine fulminée dans une femme était la doctrine vénérée dans les saints.

Le livre était périlleux pour la foi, plus pé-

rilleux peut-être pour la morale. L'ombre même d'un schisme faisait horreur au roi : sa religion n'était qu'obéissance. Il avait peur de tout ce qui sortait de la lettre des préceptes : son imagination sèche, aride et froide, ne s'exaltait jamais jusqu'aux contemplations. Il reprocha à madame de Maintenon ses complaisances de cœur pour Fénelon, ses complaisances de mysticité pour une femme qui remuait les consciences et qui faisait naître des troubles dans la foi. Madame de Maintenon ne balança aucune de ses amitiés contre la faveur du prince : elle abandonna madame Guyon à ses persécuteurs, Fénelon à son antagoniste. Bossuet, avoué maintenant par elle, rompit avec douleur, mais avec énergie, le silence. La guerre commença entre le défenseur du dogme et le jeune novateur de la foi.

Cette guerre fut longue, acerbe, acharnée; elle finit par la disgrâce irrémédiable de Fé-

nelon à la cour et par sa condamnation éclatante à Rome. Elle rangea les théologiens et les courtisans du côté de Bossuet, les hommes de sensibilité, d'imagination et d'indépendance du côté de Fénelon. Cette vieille amitié déchirée entre deux pontifes, dont l'un avait été le père spirituel de l'autre, ces dénonciations au pape, ces anathèmes de Rome, ces insinuations contre l'orthodoxie et presque contre les mœurs du jeune archevêque, ces intrigues diplomatiques appuyant à Rome les intrigues sacerdotales de l'abbé Bossuet, indigne neveu d'un grand homme, ministre de la colère de son oncle auprès du pape et servant la religion par la calomnie, enfin le triomphe implacable de Bossuet, ne ménageant aucune susceptibilité et presque aucune dignité dans sa victime : tout cela a justement et fortement incriminé le caractère de Bossuet dans la postérité. Mais, disons la vérité contre

notre inclination même, la postérité a été jusqu'ici partiale ; elle devait l'être pour un si doux et si beau génie. La postérité a ses favoris comme les princes : nul plus que Fénelon ne mérita cette partialité du cœur contre l'esprit

Mais aujourd'hui que la cendre de ces pamphlets est froide et que le temps a dispersé à tous les vents les feuilles lourdes ou légères de ces polémiques, disons le vrai, et, après nous être placé avec indulgence au point de vue de Fénelon pour excuser ses fautes, plaçons-nous avec sévérité au point de vue de Bossuet pour juger équitablement ces deux grands hommes.

## LVI

Voilà les deux plus beaux génies de l'Église, de la politique, de l'épiscopat et de la chaire sacrée, unis jusque-là, par l'attachement le plus paternel dans le cœur de Bossuet, par la déférence la plus filiale dans le cœur de Fénelon; l'un est déjà vieux, l'autre est jeune encore ; l'un descend et l'autre monte la pente de l'âge, des dignités et des honneurs de son ministère ; l'un, du haut de sa vie couronnée de cheveux blancs, fort de l'autorité de son aînesse dans l'épiscopat, de son *antiquité* dans

la foi, comme il nomme lui-même son auguste caractère, tend la main à l'autre pour l'élever, après lui, à cette espèce de grand pontificat qu'il exerce dans l'Église de France ; Bossuet se prépare, comme Élie, à laisser son manteau à cet autre Élysée en montant au ciel ; il le sacre lui-même archevêque de Cambrai, avec des paroles prophétiques qui le désignent au monde comme son successeur dans la suprême magistrature de la foi, du dogme et des mœurs ; il se complaît à montrer au monde dans ce jeune et éloquent disciple le flambeau sans ombre à la lumière duquel marcheront les fidèles dans une voie droite et sûre, après que Dieu l'aura éteint lui-même. C'est peu : ce vieillard est politique autant qu'il est pontife. Il a beaucoup à racheter par son zèle auprès de cette cour de Rome à laquelle il a beaucoup arraché en la violentant. Il lui doit la surveillance des esprits, l'extirpation des hérésies naissantes ;

il doit au roi, dont il est l'œil et la bouche en matière ecclésiastique, l'apaisement des troubles religieux à peine étouffés, prompts à renaître dans le royaume; il doit à l'hériter du trône, le duc de Bourgogne, confié à des précepteurs de son choix, de ne pas laisser exalter, corrompre ou altérer sa foi, qui sera celle d'un grand empire, par des vertiges, des démences ou des hallucinations dont il serait responsable envers le royaume. Enfin il doit à Dieu, dont il est le ministre par l'épiscopat et par l'inspiration, de ne pas trahir, par faiblesse de cœur ou par une lâche complaisance d'amitié, ce qu'il croit la vérité divine, le dépôt confié par la succession des apôtres au dernier de ces apôtres, lui !

Tout à coup cet apôtre, ce Père de l'Église, ce maître de la doctrine, ce gardien de la foi, ce chef de l'épiscopat, ce ministre du roi, cet exterminateur de l'hérésie, ce vice-roi de Rome,

ce tuteur religieux de l'âme de l'héritier du trône, cette sentinelle de la paix du royaume, de la pureté de la foi, s'éveille au bruit d'étranges rumeurs répandues autour de lui. Il apprend que son disciple, son fils, son successeur prédestiné, le précepteur de l'héritier du trône, l'archevêque d'une grande Église, Fénelon enfin, se livre à des rêves politiques ou à des visions extatiques, plus voisines de la chimère que de la sainteté; il apprend que, dans un livre encore secret, mais qui a déjà transpiré à la cour et à la ville, le *Télémaque,* Fénelon a écrit dans l'ombre du palais de Louis XIV, pour l'instruction du petit-fils, la plus sanglante satire du règne et le portrait le plus odieux de l'aïeul de son élève. Il apprend que ce livre, au lieu de donner à l'héritier du trône des leçons de gouvernement, lui dessine dans les nuages et lui pare de fausses couleurs une politique sans connaissance des hommes,

sans réalité et sans muscles, qui appelle toute autorité nécessaire tyrannie, qui ébranle la foi des rois en eux-mêmes, qui condamne toutes les traditions expérimentées jusqu'alors, qui les remplace dans son utopie de Salente par des puérilités ou des vanités sonores, qui préconise l'égalité au lieu de la hiérarchie, la multiplcité au lieu de l'unité du pouvoir, qui préconise le travail et qui proscrit le luxe; livre, en un mot, ou plutôt rêve dont les fantômes se détruisent les uns par les autres, et dont la publication ne peut avoir d'autre effet, selon lui, que d'amollir l'esprit du roi futur et de décevoir les peuples par d'incohérentes illusions!

Convaincu par le premier coup d'œil jeté sur les pages de cette utopie, l'esprit si gouvernemental de Bossuet s'attriste plus qu'il ne s'irrite, et, lorsqu'on lui apporte le *Télémaque* et qu'on lui parle du grand bruit que fait ce livre de son disciple dans le monde :

« Non dit-il, je ne le lirai pas ; à mon âge, je ne lis plus de fables ! »

Depuis ce jour, Bossuet ne parle même pas de Fénelon, dans la crainte d'avoir trop à dire. Il déplore seulement tout bas que des aventures d'amour et des images de volupté soient reproduites avec complaisance par la main d'un archevêque chrétien devant l'imagination délicate d'un adolescent bientôt roi.

## LVII

Mais d'autres bruits plus alarmants et plus incroyables montent à l'oreille de Bossuet. Il apprend que son disciple, fasciné par les extases et convaincu par les visions d'une jeune extatique, abandonne les augustes et saintes autorités vivantes de la foi pour chercher la doctrine et le salut dans les révélations d'une aventurière dont l'esprit a flotté à tout vent des sens, et dont les mœurs même, quoique peut-être chastes, n'ont pas été exemptes de soupçons. Il se fait lire les scandaleuses effusions

de piété de cette sainte Thérèse des salons; il croit rêver en lisant les *Torrents,* véritables accès de délire, écrits sur le trépied des sibylles. Il se fait raconter ces scènes étranges de possession prétendue par l'esprit divin, scènes pendant lesquelles, en présence de Fénelon lui-même, madame Guyon succombe à l'obsession divine, et qui font dire à Bossuet, rougissant pour l'épiscopat :

« Et vous, ô Seigneur! si j'osais, je vous demanderais un de vos séraphins, avec le plus brûlant de tous ses charbons, pour purifier mes lèvres de ce récit, quoique nécessaire! »

C'est dans ces séances, autorisées quelquefois par la présence de Fénelon, que madame Guyon prenait le nom d'épouse du Christ, racontait sa supériorité dans le cœur de son céleste époux sur la Vierge elle-même, et déclarait « que, dans l'état de purification parfaite où elle était montée par cette union, elle se refuserait à

prier, attendu que c'était aux serviteurs de prier, mais que l'épouse se bornait à demander les grâces. »

## LVIII

Bossuet, dans son incrédulité charitable pour de pareils excès de mysticisme chez son disciple, se tait longtemps; il interroge enfin avec une douce inquiétude Fénelon sur la réalité de sa participation d'esprit à de telles aberrations de bon sens, de convenance, de doctrine.

Fénelon lui jure qu'il se borne à admirer la piété de madame Guyon, à éprouver ses inspirations, mais qu'il tient son jugement en suspens, sa foi à l'abri, et qu'il est prêt à ratifier les yeux fermés tous les arrêts, sans exception,

que Bossuet lui-même portera sur ces nouveautés suspectes. Cette assurance, sans cesse renouvelée de bouche et par écrit, rend confiance à Bossuet et fait prendre patience à ses foudres.

On nomme, à la requête de l'archevêque de Paris M. de Noailles, une commission de théologiens et d'évêques les plus vénérés de l'Église de France pour examiner cette affaire. A la demande de Bossuet, on y appelle Fénelon lui-même, par respect et par impartialité. Fénelon n'y assiste pas, mais il promet de signer l'arrêt de ses collègues dans l'épiscopat.

L'examen est long et interrompu par des circonstances étrangères au procès. Madame Guyon, pendant ces lenteurs, cherche à prévenir Bossuet lui-même par une déférence apparente à son autorité : elle vient vivre à Meaux dans un couvent sous sa direction, elle se fait examiner par lui, elle reconnaît ses témérités, elle

lui promet de se soumettre en tout au jugement des évêques et d'attendre ce jugement à Meaux sous sa main.

Tout à coup, Bossuet apprend que sa pénitente astucieuse l'a trompé, qu'elle s'est évadée de Meaux, et que, cachée dans Paris, peut-être avec la connivence de Fénelon, elle y continue ses séances d'inspirée et ses prédications.

La colère de Bossuet n'éclate pas encore, mais elle gronde. Le jugement des évêques est enfin lancé. Fénelon, qui a promis de signer, refuse sa signature. Il fait plus : il écrit en faveur de madame Guyon, condamnée par ses collègues. Il publie son livre des *Maximes des Saints*. Il publie lettres sur lettres contre Bossuet, lettres pleines d'insoumission et de griefs sous d'apparentes déférences. L'opinion prend parti, des factions pieuses se forment, elles divisent la cour et la ville.

Bossuet, longtemps muet par douleur et par

respect pour l'épiscopat, se croit enfin obligé de répondre pour l'Église menacée et pour lui-même; il répond dans une seule lettre aux quatre lettres accusatrices de Fénelon, et, dans une *Relation du quiétisme,* aux doutes de l'opinion publique. Il confond, mais avec ménagement encore, son ancien disciple; il respecte en lui l'antique amitié, le retour possible, le caractère épiscopal, la faveur de madame de Maintenon, la vertu enfin qu'il ne soupçonne pas en attaquant l'erreur. Ce n'est que par moments, et poussé par l'excès de l'injustice, qu'il laisse échapper le cri de son cœur ulcéré, et ce cri même n'est pas sans un dernier accent d'espérance et sans un dernier retentissement de douleur et de tendresse pour Fénelon. Puis il s'afflige, il se justifie de la nécessité de parler.

« Si l'auteur de ces nouveautés, déjà condamné par l'Église avant nous, les cache, les enveloppe, les mitige, et ne fait par là que les

rendre plus coulantes, plus insinuantes, plus dangereuses, faudra-t-il, pour des bienséances du monde, les laisser glisser sous l'herbe, et relâcher les saintes rigueurs du langage théologique? Si j'ai fait autre chose que cela, qu'on me le montre! Si c'est cela que j'ai fait, Dieu sera mon protecteur contre les mollesses du monde et ses vaines complaisances. »

Bossuet finit aussi par ressentir trop vivement peut-être l'injure humaine sous l'injure de la foi, et il lance lui-même l'injure oratoire à son adversaire, autrefois son fils.

« Après cela, dit-il, monseigneur, je n'ai plus rien à vous dire, et je m'en tiens pour vos quatre lettres à cette unique réponse. S'il se trouve dans vos écrits quelque chose de considérable qui n'ait pas encore été réfuté, j'y répondrai par d'autres moyens (l'autorité romaine et l'autorité pontificale). Pour des lettres, composez-en tant qu'il vous plaira; divisez la ville et

la cour, faites admirer votre esprit et votre éloquence, ramenez les grâces des *Provinciales* (lettres de Pascal qui avaient charmé le monde et contristé l'Église). Je ne veux plus avoir de part au spectacle que vous semblez vouloir donner au public. »

« Une nouvelle prophétesse, s'écrie-t-il ailleurs, a entrepris de ressusciter de nos jours l'hérésie; c'est de cet enfant qu'elle est enceinte; l'ouvrage de cette femme n'est pas achevé. L'archevêque de Cambrai, un homme de cette élévation, est entré dans ce malheureux mystère; il ne dira pas qu'il a ignoré cette ridicule communication des grâces par cette femme en démence, ni ses prophéties, ni son prétendu état apostolique d'impeccabilité, et il l'a, de son propre aveu cependant, *laissé estimer* de tant d'illustres personnes *qui se fiaient à lui*. Il a donc laissé estimer une femme qui prophétisait les illusions de son cœur!...

» Je n'ai rien dit toutefois qu'après que la charité et la douceur ont fait leur dernier effort. En ce qui concerne M. de Cambrai, je ne suis que trop justifié par ses lettres. Où placera-t-on cette jalousie qu'on m'impute à moi et à mes collègues? Et, s'il faut se justifier d'une si basse passion, de quoi serait-on jaloux dans le nouveau livre de cet archevêque? Lui enverait-on la gloire de peindre de belles couleurs une femme comme madame Guyon? Si Dieu a voulu que l'Église eût dans la personne d'un de ses évêques ce prodige vivant de séductions, et si cette Priscille a trouvé son Montanus pour la défendre, qu'il prévienne, il en est temps encore, les jugements de l'Église! Quant au roi, qui veut laisser, par respect, à l'Église toute la liberté de son examen et de sa foi, qu'y aurait-il d'étonnant pourtant qu'il soutînt de son autorité les évêques qui marchent dans la voie droite? »

On voit partout ainsi dans Bossuet l'appel à la force suivre de trop près l'appel au bon sens. C'est le vice des convictions dominatrices et des caractères despotiques

## LIX

Dans cette polémique sur madame Guyon, à l'exception de quelques mots acerbes échappés à l'ardeur de sa foi et à la revendication de son caractère, mots trop provoqués par les apostrophes plus indirectes, mais plus blessantes, de Fénelon, Bossuet est jusqu'ici, dans cette querelle, l'homme du sens, de la patience et du devoir. Fénelon est l'homme de l'illusion, de l'inexpérience et du trouble. L'un rêve en visionnaire, contrisée son maître, fait secte de quelques femmes exaltées, se dérobe au juge-

ment, s'engage, se retracte, abuse enfin de la patience et du silence de l'oracle de l'Église, pour l'appeler malgré lui dans la lice et pour publier, sous l'apparence d'une justification, des accusations contre Bossuet sans justice comme sans vérité. L'autre pense en apôtre et en politique; il patiente en ami; il compatit en vieillard; il fait des efforts surhumains pour amortir le bruit, pour circonscrire le scandale dans les murs du sanctuaire; il n'éclate enfin, et il n'éclate avec larmes que quand son silence deviendrait une défection de son épiscopat, une trahison de son ministère, une déshonoration de son caractère insulté.

Jusque-là, toute supériorité de raison, de mesure, d'égards, de tolérance et de conduite reste à Bossuet. La lecture des polémiques réciproques de ces deux antagonistes le grandit et diminue son rival. Ces deux hommes ne paraissent plus au même niveau; quelque chose de

l'inconsistance féminine transpire dans la pose et dans l'accent de Fénelon. Bossuet a l'accent de l'homme et de l'honnête homme. On va en juger par les fragments suivants de sa dernière réplique à Fénelon; son indignation contenue y double la force des paroles, la réticence y est plus significative que le mot.

« Monseigneur,

» J'ai vu quatre lettres que vous m'avez adressées, et j'ai admiré avec tout le monde la fertilité de votre génie, la délicatesse de vos tours, la vivacité et les douces insinuations de votre éloquence. Avec quelle variété de belles paroles représentez-vous qu'on fait rêver les yeux ouverts, et qu'au reste il n'est pas permis de vous accuser de si grossières contradictions, sans avoir prouvé juridiquement que vous avez perdu l'usage de la raison!

» Vous poussez la plainte jusqu'à dire: Si je

suis capable d'une telle folie, dont on ne trouverait pas même d'exemple parmi les insensés qu'on renferme, je ne suis pas en état d'avoir aucun tort, et c'est vous qu'il faut blâmer d'avoir écrit d'une manière si sérieuse et si vive contre un insensé. »

» Quelle élégance dans ces expressions! quelle beauté dans ces figures! Mais, après tout, on ressent que des preuves de cette nature dans un point de fait, où il s'agit de savoir si vous vous êtes contredit ou non, ne peuvent être qu'éblouissantes, et qu'il faut revenir à la vérité...

» On aimerait mieux s'être expliqué plus précisément et employer son esprit à bien définir ses mots pour parler conséquemment, que de les tordre après coup pour se sauver comme on peut. Mais quoi! les contradictions sont un accident inséparable de la maladie qu'on appelle erreur, et de celle qu'on appelle vaine et

ausse subtilité. La prévention demande une chose, la vérité en présente une autre. On avance des choses subtiles et alambiquées qui ne peuvent point tenir au cœur, et dont on se dédit naturellement. Quiconque est attaqué de ces maladies, quoi qu'il fasse, il ne peut jamais éviter de se contredire ; car celui qui erre, il faut qu'il en vienne à un certain point où il est jeté nécessairement dans la contradiction. Quand saint Paul a dit des faux docteurs qu'ils n'entendent ni ce qu'ils disent ni de quoi ils parlent si affirmativement ; quand il a dit que la fausse science est pleine de *contradictions*, qui est un des sens de cette parole, où il établit les *oppositions de la science faussement nommée ;* quand il dit que l'homme hérétique, sans vouloir donner ce nom à celui qui se soumet, et en l'appliquant seulement à celui qui se trompe dans la foi, *se condamne par son propre jugement ;* et lorsque enfin tous ceux qui s'opposent à la vé-

rité, après avoir durant quelque temps, *par un malheureux progrès, erré et jeté les autres dans l'erreur*, c'est-à-dire après avoir ébloui le monde par de spécieux raisonnements et par une éloquence séduisante, *cesseraient d'avancer, parce que leur folie serait connue de tous*, l'Apôtre ne voulait pas les faire lier, ni *prouver juridiquement qu'ils avaient perdu la raison*, et qu'il les fallait interdire. Il voulait seulement nous enseigner qu'il y a une lumière de la vérité qui se fait sentir jusque dans l'erreur. . . . .

» Mais cette réputation d'avoir de l'esprit, loin d'excuser ces grands esprits qui se précipitent eux-mêmes et qui précipitent les autres dans l'erreur, au contraire, c'est ce qui les perd. Les grands esprits, dit saint Augustin, les esprits subtils, *magna et acuta ingenia*, se sont jetés dans des erreurs d'autant plus grandes, que, se fiant en leur propre force, ils ont marché avec plus de hardiesse : *In tanto*

*majores errores inierunt, quanto præfidentius tanquam suis viribus cucurrerent.* Il ne faut pas les lier ni les renfermer comme vous dites ; ce sont là des raisonnements qui n'ont qu'une fausse lueur. Il n'y a souvent qu'à les laisser beaucoup écrire et étaler les lumières de leur bel esprit, pour les voir bientôt ou se perdre dans les unes et s'éblouir eux-mêmes comme les autres ou se prendre dans les lacets de leur vaine dialectique.

» Je le dis avec douleur, Dieu le sait : vous avez voulu raffiner sur la piété, vous n'avez trouvé digne de vous que Dieu beau en soi. La bonté par laquelle il descend à nous et nous fait remonter à lui vous a paru un objet peu convenable aux parfaits, et vous avez décrié jusqu'à l'espérance, puisque, sous le nom d'amour pur, vous avez établi le désespoir comme le plus parfait de tous les sacrifices ; c'est du moins de cette erreur qu'on vous accuse. Qui-

conque la voudra soutenir ne se pourra soutenir lui même; il faut que lui-même il se choque en cent endroits, ou pour se défendre, ou pour se couvrir et cacher son faible; et vous venez dire : Prouvez-moi que je suis un insensé; et quelquefois : Prouvez-moi que je suis de mauvaise foi, sinon, ma seule réputation me met à couvert. Non, monseigneur, la vérité ne le souffre pas : vous serez en votre cœur ce que vous voudrez, mais nous ne pouvons vous juger que par vos paroles, etc. »

Les torts de l'évêque de Meaux, dans la suite de cette affaire, ne furent que des excès de bon droit : il pousa la justice jusqu'à la vengeance. Mais il faut l'avouer à sa décharge, ce tort fut moins le sien que celui de son âge avancé. Entraîné, dominé, gouverné par son neveu, l'abbé Bossuet, esprit médiocre, âme vulgaire, cœur haineux, caractère dépravé par la servilité, le grand Bossuet parut rapetissé par ce

neveu au niveau des inquisiteurs de la foi et des persécuteurs du génie. C'est ce neveu qui sollicitait à Rome les foudres de l'Église sur la tête de l'archevêque de Cambrai, avec la chaleur d'un saint qui solliciterait le ciel; c'est lui qui semait la calomnie contre l'ancien disciple de son oncle, qui pressait les ministres et les ambassadeurs du roi d'arracher au pape une condamnation et des flétrissures, qui attaquait l'innocence des mœurs, l'épiscopat, le talent, l'amitié, la vertu, et qui écrivait à ses correspondants de Paris, en parlant de Fénelon : « *Nous tenons enfin cette bête féroce !* » Véritable type de ces zélateurs de la foi qui s'efforcent d'ajouter aux foudres du ciel l'injure et la diffamation, ces foudres abjectes des colères de l'homme! Mais le caractère d'un grand homme ne doit pas souffrir des bassesses d'un neveu qui portait mal ce beau nom. Il n'y a de parenté ici ni entre les génies ni entre les âmes.

## LX

Plût à Dieu que le caractère de Bossuet n'eût pas de tache plus indélébile que la tache imméritée qu'on a voulu faire rejaillir sur son nom par partialité pour Fénelon dans l'affaire du *Télémaque* et du quiétisme ! Mais il y en a malheureusement une autre, qu'aucune indulgence ne peut absoudre, qu'aucun temps ne peut effacer. Il devint oppresseur des consciences, il voulut faire régner sur les âmes par le glaive les dogmes qui régnaient sur le royaume. Il ne se contenta pas d'être le grand prêtre

de la religion de son Dieu; il voulut être et il fut le grand prêtre de la religion de son prince.

Nous l'avons vu, dans sa dispute avec les ministres réformés, professer ce principe impie que la religion des sujets est obligatoirement conforme à la religion du prince : principe qui subordonne Dieu à l'homme, et qui fait pénétrer la tyrannie jusque dans le royaume inaccessible de la conscience.

Il faut le dire cependant, cette opinion chez Bossuet n'était pas une adulation envers le prince ; elle était une édification des dogmes. Le dogme, dans cet esprit théologique, était Dieu. La philosophie tout entière était dans son catéchisme.

Jamais la liberté de penser n'avait pénétré dans cette âme, et par conséquent jamais la tolérance. Il était tellement convaincu de l'évidente réalité de ses principes, qu'il n'admettait

pas que cette évidence ne frappât pas les autres hommes de la même évidence que lui; il attribuait de bonne foi à l'obstination, à la révolte et à l'impiété d'esprit toute résistance à l'autorité de l'Église. Un incrédule, pour lui, ce n'était pas un libre penseur, c'était un rebelle. Théocrate jusqu'au fond des entrailles, il croyait fermement que le devoir des rois était de faire régner son Dieu et leur Dieu sur la terre par la même loi et par la même contrainte qui leur sont prêtées pour faire obéir la loi de l'État. Il avait puisé cette théocratie implacable dans l'Ancien Testament : convertir ou exterminer, c'était sa tradition. Oubliant entièrement ses invectives contre les persécuteurs de l'Évangile opprimé, il admettait que l'Évangile, une fois triomphant, se fît persécuteur à son tour. Les martyrs de tout autre foi que la sienne n'étaient plus pour lui des martyrs, mais des factieux et des vaincus. Nous analysons cette pieuse ini-

quité de Bossuet, non pour la faire admirer, mais pour la faire condamner. Elle enlève à l'esprit humain, quelque grand qu'il soit, le premier instinct, la justice; elle enlève au christianisme sa première vertu, la charité; elle enlève à la religion sa première dignité, l'indépendance. C'est l'esclavage avilissant à la fois le maître et l'esclave, transposé du corps à l'âme; c'est l'homme livré garrotté à Dieu et à l'Église, au lieu de l'homme élevant librement son âme au ciel et marchant de lui-même à son Dieu et à son autel.

Cette doctrine était celle de Louis XIV, esprit au fond aussi docile qu'impérieux. Louis XIV était grand surtout par la volonté. Hors de lui-même, ce roi ne comprenait rien. Son égoïsme royal était son génie. Toute liberté l'offensait, même celle de croire. L'uniformité de la foi et de la prière lui semblait une des majestés de la monarchie. La politique renforçait en lui ces

préjugés. Il ne se sentait pas assez roi tant que la libre croyance d'une partie de son peuple protesterait insolemment contre sa croyance de monarque. L'indépendance, quant au dogme, était pour lui une faction dans le ciel comme la liberté était une faction sur la terre.

## LXI

La longue guerre civile et religieuse de la Ligue s'était terminée par l'abjuration de Henri IV. Ce prince avait vaincu avec les réformés, il allait régner contre eux. Sa foi avait suivi son ambition; il troquait avec des plaisanteries impies sa religion contre un trône. On sait son mot devenu le proverbe des ambitieux : « Paris vaut bien une messe ! »

Cependant, pour cimenter la paix entre ses anciens amis les protestants et ses nouveaux sujets les catholiques, ce roi, tolérant par poli-

tique, avait promulgué l'édit de Nantes qui assurait la liberté et l'égalité des deux cultes. Cet édit pesait aux catholiques, car l'égalité, ce n'était pas la victoire. Cet édit pesait également à Louis XIV; car, devenu catholique par la défection d'Henri IV au parti protestant, ce parti ne pouvait voir dans les successeurs d'Henri IV que des ennemis sur le trône.

Cependant, ni le cardinal de Richelieu, si exterminateur de l'aristocratie, ni le cardinal Mazarin, si pacificateur des troubles civils, n'avaient osé révoquer l'édit de Nantes. C'était la grande charte des libres croyants. Une moitié du royaume vivait à l'abri de cette charte.

On s'était borné, pendant la régence d'Anne d'Autriche, à convertir par la faveur partiale du gouvernement les familles influentes de la cour et des provinces. On achetait des consciences une à une, et, il faut le dire à la honte des convictions religieuses de cette époque en

France, elles ne se marchandaient pas à haut prix. L'exemple de Henri IV avait fait un jeu du changement de religion. On ne se sentait pas coupable d'abjurer pour un domaine ou pour un titre ce que le roi avait abjuré pour un trône.

Mais aussitôt que Louis XIV, entouré par Anne d'Autriche, sa mère, de fervents catholiques et de pontifes imbus des traditions espagnoles, eut le règne en main, le plan d'uniformiser la foi dans le royaume par la séduction, par la contrainte, et au besoin, par la violence, devint l'âme du gouvernement. Tout convergea de loin et constamment vers ce but.

Il ne fut pas difficile aux politiques de faire comprendre à ce jeune prince que le dernier levain de la révolte était dans le culte hétérodoxe, et qu'il ne serait vraiment roi qu'après qu'il aurait le droit de gouverner ses peuples au nom d'un Dieu pour ainsi dire royal.

Il ne fut pas difficile à ses évêques de lui faire envisager ce grand service rendu à l'Église comme une expiation des légèretés ou des scandales de sa jeunesse. Il crut que Dieu pardonnerait tout à un prince qui lui rendrait un peuple.

L'amour et la guerre suspendirent longtemps ces pensées; mais quand il fut à la fois lassé de gloire et de plaisirs, quand madame de Maintenon, le duc de Beauvilliers, le duc de Montausier, Bossuet, l'archevêque de Reims, le chancelier Letellier, toute la partie dévote de la cour, commencèrent à tourner son esprit oisif et scrupuleux sur les intérêts de la religion, Louis XIV reprit ce plan avec plus d'ardeur. De la séduction on passa à la contrainte. Des missionnaires escortés de dragons se répandirent, sous l'impulsion de Bossuet et même de Fénelon, dans les provinces de l'ouest du midi et de l'est, partout où le protestan-

tisme, plus enraciné dans des populations plus tenaces, résistait davantage à la prédication. Ce récit est affreux, mais nécessaire. Taire le mal, c'est le flatter.

## LXII

On autorisa les enfants, dès l'âge de sept ans, à abjurer valablement la religion de leurs pères. Les maisons des parents qui refusaient de livrer leurs enfants furent envahies et rançonnées par les troupes du roi. L'expropriation du foyer et le déchirement de la famille forcèrent les populations à fuir la persécution déclarée.

Le roi, inquiet de cette dépopulation, prononça la peine des galères contre ceux qui cherchaient la liberté dans la fuite. Il ordonna la confiscation de toutes les terres et de toutes les maisons vendues par les propriétaires qui

tentèrent de sortir du royanme. Il catégorisa la nation par conscience, excluant de presque tous les emplois et bientôt de tous les métiers ceux qui persisteraient dans le culte proscrit, en sorte que le peuple en fut réduit entre la vie et l'abjuration.

Le bannissement perpétuel fut prononcé contre les ministres qui entretiendraient et propageraient leur foi par la parole. Ces sévices soulevèrent des murmures et des séditions dans les provinces ainsi torturées; on les punit par des supplices. Le petit-fils du conseiller d'Henri IV, qui avait rédigé le texte de l'édit de Nantes, roué à Grenoble pour avoir revendiqué le bénéfice de l'acte royal. D'autres furent roués et pendus à Toulouse. « La France ressemble à un malade à qui on coupe bras et jambes pour le guérir, » écrit la reine Christine de Suède, qui visitait le royaume en ce moment. Bientôt on organisa la proscription en masse. Toute la

cavalerie du royaume, oisive à cause de la paix, fut mise à la disposition des prédicateurs et des évêques pour soutenir les missions par le sabre.

« Le roi veut, écrivait le ministre Louvois, fils de Letellier, l'ami de Bossuet, qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui refuseront de se faire de sa religion, et il faut pousser ces rigueurs jusqu'à l'extrémité envers ceux qui auraient le sotte gloire de vouloir se convertir les derniers. »

Bossuet approuvait donc ces persécutions; la foi religieuse et politique en justifiait à ses yeux la nécessité. Sa correspondance est pleine d'indices; ses actes pleins de complicité; son éloquence même, comme on va le voir, est pleine d'approbation et d'enthousiasme pour ces oppressions de l'âme et pour ces *terreurs* de l'hérésie.

Enfin, quand ces terreurs ne laissèrent presque plus de voix aux murmures, le roi osa le grand coup d'État contre la liberté de con-

science, La révocation de l'édit de Nantes fut prononcée par un autre édit du roi.

Le parti de Bossuet et le parti de la cour, confondus dans une même joie, n'eurent qu'un cri pour applaudir au triomphe de la violence. La persécution jusque-là illégale et déguisée, devint loi de l'État. La patrie se déroba tout à coup sous les pieds de près d'un quart de ses enfants. Il fallut abjurer ou le nom de Français ou la foi de sa conscience.

« Vous venez de voir sans doute, écrit madame de Sévigné le 31 octobre, l'édit par lequel le roi révoque l'édit de Nantes. Rien n'est si beau que cet édit! Et jamais un roi n'a fait et ne fera rien de si mémorable! »

Ainsi, selon les lieux et les temps, il y a des applaudissements pour les persécuteurs comme pour les opprimés. L'esprit de parti dénature l'instinct d'équité et de pitié jusque dans l'âme des femmes. L'histoire seule est du parti des victimes.

## LXIII

Les persécutions devenues légales qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes rappellent les plus célèbres proscriptions des annales humaines. On proposa l'emprisonnement en masse de tous ceux qui se déclareraient rebelles à la religion du roi. Les prêtres réformés eurent quinze jours pour abjurer ou pour sortir du royaume.

Des milliers de familles, déracinées et expropriées de la patrie, s'enfuirent par toutes les frontières et par toutes les mers. Ces colonies

de proscrits se répandirent en Allemagne, en Angleterre, en Piémont, dans les montagnes des Vaudois, et jusqu'aux extrémités de l'Afrique et de l'Amérique. Les ordres du roi qui les condamnaient à l'expatriation leur défendaient en même temps la fuite. Les prisons ne suffisaient pas à les contenir, les galères regorgeaient de ces criminels préférant le martyre à l'abjuration.

Tout était crime à ceux qu'on retenait en France. Il leur était interdit d'avoir des serviteurs ou des ouvriers catholiques, de peur que la religion des maîtres ne corrompît leur domesticité. Il leur était interdit d'avoir des serviteurs protestants, de peur que leur maison ne devînt un asile pour des coreligionnaires. On les forçait d'assister aux cérémonies et de participer aux sacrements du culte qu'ils répudiaient du cœur.

Nous avons sous les yeux des lettres de Bos-

suet qui discutent gravement ces mesures et qui décident à quels signes on pourra reconnaître la sincérité ou punir l'hypocrisie de ces assistances forcées aux cérémonies de l'Église. Ceux qui, en mourant, refusaient d'accomplir les rits catholiques, étaient traînés sur la claie, jetés à la voirie comme des animaux immondes.

La terreur alluma le fanatisme. Les Cévennes, contrée âpre et biblique du midi, firent explosion. On étouffa cette explosion dans le sang. Des assassinats réciproques consternèrent ces provinces. Un prêtre d'un zèle fanatique, l'abbé du Chaila, après avoir été mutilé comme missionnaire dans les Indes, revient torturer lui-même ses compatriotes protestants dans les Cévennes. Martyr à son tour, il est immolé sur les cadavres de ceux qu'il a immolés. Chacun est tour à tour ou tout à la fois bourreau et victime. Les prêtres catholiques et les ministres protestants sont, au gré des vicis-

situdes de la guerre, poursuivis, traqués, fusillés dans les antres des rochers de ces montagnes.

Trois armées du roi, commandées par des maréchaux de France, suffisent à peine à éteindre cette Vendée dans son sang. Tout meurt, tout fuit ou tout abjure. L'œil et la main du gouvernement ne sont plus occupés, sous la direction, ici paternelle, là cruelle, des théologiens, qu'à perpétuer une épuration domestique qui arrache les enfants aux pères et aux mères suspects ou obstinés, pour les dépayser de leur foi et pour les jeter dans les couvents sous des instituteurs d'un autre culte. Fénelon lui-même ne se distingue, dans cet apostolat politique, que par des moyens plus doux de persuasion ; mais il approuve, dans deux lettres, l'emploi des troupes et l'intimidation salutaire pour conduire à l'abjuration par la peur.

Quant à Bossuet, il triomphe et prend hardiment la responsabilité de la proscription sur le cercueil de son ami le chancelier Letellier, ministre, machinateur, auteur et exécuteur de ces barbaries. Dans l'oraison funèbre qu'il prononce de son ami, il l'envoie devant Dieu avec ses proscriptions pour titre de salut et de gloire.

« Nos pères, dit-il dans ce panégyrique, n'avaient pas vu, comme nous le voyons, une hérésie invétérée tomber tout coup à sur l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme *le plus bel usage de l'autorité,* et le mérite du prince plus reconnu et plus avéré que son autorité même ! »

Puis, s'élevant jusqu'au lyrisme et entonnant le chant de triomphe sur la France purgée de tant de milliers de proscrits par la main de ces épurateurs de la foi :

« Ne laissons pas cependant, s'écrie-t-il,

passer ce miracle de nos jours ; faisons-en le récit aux siècles futurs ! *Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Eglise, agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente !* Hâtez-vous de mettre Louis XIV avec les Constantin et les Théodose ! Avant ces empereurs, dont les lois proscrivirent les réunions des hérétiques, les sectes demeuraient unies et s'entretenaient longtemps, Mais, depuis que Dieu suscita des princes chrétiens pour interdire ces cultes aux hérétiques et que le clergé qui veillait sur eux les empêcha de les exercer en paticulier, les opiniâtres moururent sans postérité parce qu'ils ne pouvaient enseigner librement leur dogme. Ainsi tombait l'hérésie avec son venin. »

Et après avoir célébré une persécution récente et plus merveilleuse, selon lui :

« Poussons jusqu'au ciel, reprend-il, nos acclamations ! et disons à ce nouveau Con-

stantin, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cents Pères de l'Église disaient autrefois dans le concile de Chalcédoine: « Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques; c'est le digne ouvrage de votre règne! Roi du ciel, conservez le roi de la terre! c'est le vœu de l'Église, c'est le vœu des évêques! »

« Quand le pieux chancelier scella enfin cette révocation du célèbre édit de Nantes, il s'écria qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il n'avait plus qu'à mourir! C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans les fonctions de son ministère! »

Après de telles paroles, il est impossible d'innocenter Bossuet de complicité dans cette tache du règne; son implacabilité théologique changeait, par sa propre bouche, l'oppression de conscience en vertu. On gémit de cette fausse conscience, qui force l'histoire à inscrire, à

côté d'un si beau génie et d'un si grand zèle, le titre de proscripteur.

Mais il le faut. Quand le zèle devient passion, il devient violence; et, quand le zèle emprunte la main du pouvoir politique, l'apôtre devient responsable du bourreau.

Hâtons-nous de jeter le voile sur cette partie de l'apostolat de Bossuet. Ce n'était pas son âme, c'était sa logique qui était cruelle. Il ne se vengeait pas lui-même, mais il avait l'orgueil de croire qu'il vengeait Dieu. Leçon terrible pour tous les excès de zèle, pour toutes les opinions et pour tous les temps!

## LXIV

La mort du prince de Condé rappela le pontife à une éloquence plus digne de lui. Ce fut la dernière et la plus sublime de ses oraisons funèbres. Il semble qu'en approchant du tombeau lui-même, son génie en contractait la solennité. La mort du prince de Condé, son premier protecteur et son admirateur le plus constant, lui disait que toute célébrité doit mourir.

Ces deux plus grandes gloires du siècle, l'un dans la guerre, l'autre dans les lettres et dans la religion, semblaient s'entraîner l'une et

l'autre. Bossuet entendit l'avertissement dans son cœur et le répercuta dans sa voix. La péroraison de ce discours est le sommet de l'éloquence moderne.

La vieillesse, la contemporanéité, l'égalité de niveau entre l'orateur et le héros couché à ses pieds, complétaient l'éloquence. Le spectacle était aussi grand que le discours.

« Jetez les yeux de toutes parts, dit Bossuet ; voilà ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros : des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et de fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste ; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant, et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend.

» Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie

humaine! Pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros ! Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides ! Quel autre fut plus digne de vous commander ? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête ?

» Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menait dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles ; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressources à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel.

» Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant.

» Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'l a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau; versez des larmes avec des prières; et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il vous être toujours un cher entretien! ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus! et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple!

» Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince! le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire. Votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire; Vous aurez dans cette image des traits immortels; je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en actions de grâce ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (la véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi).

» Jouissez, prince, de cette victoire ; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce

sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ! »

## LXV

Bossuet se retira en regardant la mort avec la même majesté qu'il se retirait de la chaire sacrée. Il entra de plus en plus dans le recueillement de son crépuscule comme un prêtre qui s'enfonce dans l'ombre des nefs.

Ses apparitions à la cour devinrent plus rares, ses séjours à Meaux et dans sa retraite champêtre de Champigny plus longs. Il avait fini sa tâche, il avait fait régner par la parole et, malheureusement pour lui par le glaive, cette unité de culte qui, avec l'unité despoti-

que du trône subordonné à l'Église, était l'utopie de sa vie.

Comme pontife, il n'avait plus rien à désirer. Comme homme, il se résignait à n'avoir pas atteint le double but de sa vie ecclésiastique : l'archevêché de Paris et la dignité de cardinal. Le roi l'avait trouvé trop plébéien, le pape trop français pour grandir encore en lui le grand tribun de l'Église gallicane. On peut douter qu'il ne ressentît souvent avec une secrète amertume de cœur cette ingratitude du roi et ce ressentiment de Rome. C'était un de ces esprits qui ne séparent pas la grandeur morale de la grandeur des situations. Un épiscopat subalterne lui paraisait contraster injustement avec l'éminence de ses services et la supériorité de son génie. On voit de temps en temps, à travers ses lettres transpercer une certaine humiliation et un certain reproche non articulé de cette injure de sa destinée. L'archevêché de

Paris et la pourpre romaine manquaient, à ses yeux, à la décoration de son nom. Mais ces deux regrets, compensés par tant de respects de la cour et de l'Église, n'éclatèrent jamais sur ses lèvres. S'il murmura tout bas le mot des services mal rétribués, comme Strafford :

« *Nolite fidem principibus et filiis hominis, quia non est salus in illis* (ne placez pas votre confiance dans les princes et dans les enfants des hommes, parce qu'il n'y a pas de salut en eux), » il ne les prononça jamais tout haut.

La foi et la piété refermèrent silencieusement et saintement ces cicatrices de son cœur. Il mit sa gloire dans sa foi, et sa foi dans sa gloire. Il n'attrista pas sa vieillesse ni ses amis par ces retours sur l'ingratitiude des hommes et sur les espérances trompées, qui sont les consolations des petites âmes et le dédain des grandes. Il vieillit en Dieu comme il avait vécu en lui.

## LXVI

Ces amertumes le détachèrent du monde, qui avait peut-être compté pour trop dans sa vie. L'étude et surtout la poésie sacrée devinrent de plus en plus l'occupation et le charme de ses heures : la poésie est l'éloquence du loisir et de la rêverie.

Il composait beaucoup de vers qu'il laissait entre-lire à ses amis, mais qu'il anéantissait à mesure qu'il les écrivait, soit qu'il les jugeât indignes de sa prose, soit qu'il les regardât comme un jeu de la parole, trop peu grave pour

son caractère sacré. Mais la prière intérieure, la récitation de son bréviaire, l'assistance aux cérémonies de sa cathédrale, les polémiques sur les questions théologiques du temps, le perfectionnement de ses œuvres littéraires et de ses harangues déjà publiées, la préparation de quelques sermons familiers pour son humble auditoire de Meaux, remplissaient sa vie.

## LXVII

Son âme se délassait dans une continuelle, mais régulière activité d'esprit. Il dormait peu, comme les vieillards dont les veilles semblent vouloir disputer d'avance quelques heures de pensée de plus au sommeil éternel qui s'approche. Une lampe brûlait toute la nuit dans sa chambre : on la voyait luire de loin à travers les fenêtres de son appartement, entre les arbres de son jardin, aux flancs de la colline dominée par son palais et par les ombres massives de sa cathédrale. Cette lampe était pour les habitants

de Meaux le symbole de sa pensée. Les pauvres ouvriers du faubourg et les jardiniers dont les chaumières étaient répandues sur la colline opposée, connaissaient cette lueur matinale, ils l'appelaient *l'étoile de Monseigneur*.

## LXVIII

Il se levait plusieurs fois dans la nuit pour noter avec la plume les idées qui visitaient ses insomnies. Enveloppé, dit son secrétaire, d'une peau d'ours dont les poils étaient tournés en dedans, les pieds souvent nus, la tête blanchie par la neige de l'âge, la taille haute et maigre, il ressemblait à ces prophètes dont il récitait et commentait sans cesse les versets.

Il psalmodiait avant le jour, à demi-voix, les antiennes liturgiques que l'Église a appelées les *Matines*, par allusion aux heures où elle en impose la récitation à ses ministres. Il travail-

lait ensuite deux ou trois heures à ses compositions historiques, à ses préparations de discours, à ses poésies.

La rapidité de sa plume, qu'on entendait à peine froisser la page d'un mouvement continu et régulier, rappelait « *ces plumes agiles, rapides instruments de l'intelligence,* » qu'il avait invoquées dans son oraison funèbre du chancelier.

Comme tous les écrivains qui veulent suffire à une longue tâche de la pensée, il jetait la plume aussitôt qu'elle ne courait plus d'elle-même entre ses doigts. Il savait que le génie est une jeunesse de la pensée et que l'inspiration s'arrête aussitôt que la lassitude commence. Il se recouchait alors au lever de l'aurore et reposait son âme dans un second et court sommeil. Le reste du jour était au monde, aux affaires, à la cathédrale, à la table frugale, au loisir, aux entretiens, à la lecture, à l'enjouement gracieux avec ses amis.

## LXIX

Son opulence lui permettait de négliger entièrement ses affaires domestiques. Il avouait lui-même son inaptitude pour ces intérêts mesquins d'une grande maison : l'Église et le roi s'en étaient chargés. Il laissait largement couler dans un luxe facile, dans le sein des pauvres, des amis, des parents, ce superflu de son épargne. Il avait une cour d'amis, composée des premiers hommes de son siècle.

Outre Fénelon, qu'il avait perdu sans qu'on

pût l'accuser de n'avoir pas attendu sept ans son retour, on comptait parmi ses amis avoués le grand Condé, le ministre M. de Malézieu, M. de Valincourt, dont la gloire fut dans l'estime de tous les hommes d'élite du siècle; M. D'ormesson, administrateur éminent; l'orientaliste d'Herbelot, qui lui enseignait, à soixante-douze ans, la langue hébraïque; Pélisson; la Bruyère; Boileau, qui lui adressait son *Épitre sur l'amour de Dieu;* Racine, qui lui soumettait *Athalie;* Santeuil, qui lui laissait corriger ses hymnes et qui disait de lui :

« *Per quem religio manet inconcussa, sacerdos!* (Pontife! par la main de qui l'inébranlable foi résiste à tous les siècles!) »

D'autres encore, l'abbé de Fleury, qui écrivait l'histoire sous ses yeux avec la modestie d'un disciple; l'abbé Ledieu, le commensal, le secrétaire et le confident de tous ses âges; Bourdaloue et le jeune Massillon, qui venaient à

Germigny et à Meaux essayer leurs sermons devant le maître de la parole.

Sa conversation était reposée, douce, facile aux entraînements de l'âme, sans pruderie et sans licence. Il aimait l'abandon, jamais l'indécence de l'entretien.

« Soyez enjoué, ne soyez pas plaisant, écrivait-il à un de ses familiers; la plaisanterie, quand elle est personnelle, touche de trop près à la raillerie, et la raillerie est souvent insipide ou offensante. »

Il estimait peu le rire, qui offense presque toujours la dignité ou la charité. L'homme plein de pensées graves ne résonne pas si creux. Jésus-Christ, son maître, n'avait pas ri une seule fois dans sa vie. Mais Bossuet aimait le sourire, qui n'est que la détente de l'esprit et la prévenance du cœur.

## LXX

Depuis longtemps des souffrances sourdes, produites par son assiduité sédentaire au travail, laissaient craindre à ses amis qu'il ne fût menacé de la maladie de la pierre. Il ne se dissimulait pas à lui-même son affaiblissement. Il avait le pressentiment de sa fin. Il fit ses adieux à son clergé, en 1702, dans un discours au synode des ecclésiastiques de son diocèse, discours où il rappela involontairement sa péroraison pathétique de l'oraison funèbre du prince de Condé

« Ces cheveux blancs, leur dit-il, mes chers frères, m'avertissent que bientôt je dois aller rendre compte à Dieu de mon ministère, et que ce sera aujourd'hui peut-être la dernière fois que je vous parlerai ! »

Il employa ses derniers jours à traduire en vers français les psaumes, seule poésie digne de lui, qu'il espérait, disait-il, entendre chanter dans le ciel et dont il aimait à se consoler d'avance sur la terre.

Cependant il doutait encore de la nature incurable de son mal. La conviction qu'il en reçut par la bouche de Fagon, le grand médecin du temps, lui donna la mort plus que la maladie elle-même. L'horreur de l'opération qu'il fallait se résoudre à subir prévalut sur la constance du philosophe et sur la vertu du chrétien. Une fièvre de terreur le saisit; sa voix se perdit, sa plume faillit dans sa main; il ne put achever d'écrire lui-même le billet par lequel

il appelait à lui son confesseur pour préparer son âme à ce hasard d'une dangereuse opération. Il pâlit devant l'image de la torture que l'art allait lui faire subir. La vigueur de sa santé et la constance de sa fortune l'avaient mal préparé à ce supplice. Il eut pitié de son corps, lui qui n'avait pas eu assez de pitié des larmes et du supplice de tant de proscrits. Il pleura, non devant la mort, mais devant la douleur.

## LXXI

Son neveu, l'abbé Bossuet, profita de cette faiblesse pour lui faire demander au roi la survivance de l'évêché de Meaux, héritage résigné entre les mains d'un indigne héritier. Madame de Maintenon et le cardinal de Noailles, ne voulant ni condescendre à cette faiblesse de népotisme de Bossuet, ni contrister sa fin par un refus, conseillèrent au roi d'ajourner la grâce sans l'accorder ni la refuser à ce grand homme. Bossuet, dans un intervalle de son

mal, se traîna jusqu'à la cour pour solliciter le roi en faveur de son neveu : Louis XIV le reçut en père spirituel, mais il lui dit que l'heure n'était pas venue de penser à son héritage.

La fatigue et la fièvre le retinrent quelques jours à Versailles. Il y reçut les sacrements de l'Église et dicta son testament. L'énormité des dettes qu'il avait contractées par la négligence de ses affaires domestiques et par la prodigalité de sa main, jeta la consternation dans son esprit. Une langueur mortelle, mais lente, succéda aux accès du mal. On en profita pour le ramener à Paris. Ses sommeils, pendant les nuits, étaient entrecoupés de gémissements et de délire ; on l'entendait se plaindre et se résigner à haute voix. Le jour, il se faisait lire constamment les Évangiles comme des promesses qu'il avait besoin d'entendre sans cesse pour se rassurer contre la mort.

« Je lui lisais, à sa demande, souvent cinq

ou six fois de suite le même Évangile, » écrit l'ami qui veillait auprès de sa couche.

Un cortége sans cesse renouvelé de courtisans, d'amis, de prêtres, assiégeaient sa porte. On sentait qu'une grande gloire du siècle allait s'éteindre, on voulait en recueillir les dernières lueurs. Les derniers soupirs des grands hommes sont un spectacle que la terre aime à retenir. Il avait repris la sérénité et la confiance de vivre. « Je vois bien, disait-il, que Dieu veut me conserver! »

L'ardeur de la controverse sacrée se rallumait en lui. Il revoyait ses livres contre les jansénistes. Il dictait des corrections à sa *Politique sacrée.* Son génie n'avait point pâli, il écrivait des lignes pleines du suc de ses plus robustes années.

« La foi, disait-il, est un flambeau; mais c'est un flambeau qui reluit dans un lieu obscur dont il ne dissipe pas toutes les ténèbres. S-

tout était obscur, nous marcherions comme à tâtons dans une nuit profonde, en danger à chaque pas, et sans jamais pouvoir nous convaincre. Mais aussi, si tout y était clair, nous croirions être dans la patrie et dans la lumière de la vérité. Tout reconnaît le besoin que nous avons d'être guidés et enseignés, en dedans par l'esprit divin, en dehors par l'autorité de l'Église! »

Il répétait souvent ce passage de l'Evangile, qu'il se destinait sans doute pour épitaphe à lui-même :

« Celui-là est apparu dans le monde pour la perte et pour le salut d'un grand nombre! »

La fièvre mortelle le consumait à grand feu.

« Cessez de me tromper, dit-il à ses amis; que la volonté de Dieu se fasse sur moi! Je sens mon anéantissement. Prions ensemble, je sens la machine se détruire; prions, mais peu à la fois, à cause de mes douleurs! »

## LXXII

C'était la semaine où l'Église commémore par la prière, le deuil et la joie, les supplices et la résurrection du Christ. Il s'unit de cœur aux cérémonies sacrées. On lui parla de sa mission si magnifiquement accomplie, de ses œuvres, de ses vertus, de sa sainteté, de sa gloire. A ce mot de gloire, qui avait peut-être été sa faiblesse, il s'indigna contre lui-même.

« Cessez ce discours, s'écria-t-il; ne parlez que de pardon; c'est le seul mot de l'homme! »

Le frisson monta enfin des membres au cœur.

La tête pensait et priait encore. On l'entendait balbutier en latin :

« *Vim patior, sed scio cui credidi!* (Je souffre la violence de la douleur et de la mort ; mais je sais en qui j'ai cru!) »

La foi survivait à cette vie. Il s'assoupit après ces paroles, et dormit paisiblement jusqu'au matin. A l'aube du jour, on entendit une respiration plus forte que les autres : c'était la dernière. Bossuet n'était plus. Le jugement commençait là-haut pour lui, la mémoire ici.

## LXXIII

Cette mémoire est auguste, mais elle n'est pas sans reproches. Il y a deux choses dans cet homme : l'homme et le talent. Le talent est incomparable, l'homme est inférieur au génie. Il eut la volonté droite, mais violente ; le génie immense, mais tyrannique ; son caractère absolu, impérieux, ne fut pas seulement d'un grand apôtre, mais d'un grand juge. Il y a dans l'histoire des larmes qui protestent éternellement contre lui. Il apporta dans ce monde la guerre et non la paix. Une guerre éternelle remuera

sa mémoire dans son tombeau. Il fit quelque bien à la religion, aucun à l'humanité; mais il fit une gloire immense à sa patrie. Cette gloire du talent survit et grandit parmi les adorateurs de l'esprit humain. Elle ne tient pas à ses œuvres, mais à lui.

Sa philosophie naturelle était limitée par l'esprit dogmatique, d'où il envisageait systématiquement l'univers. Il fut plus théologien que philosophe. Les querelles sacerdotales dans lesquelles il a consumé sa vie ont vieilli; la distance les diminue tous les jours aux yeux de la postérité. *Son Histoire universelle* n'est qu'un eu de génie, ses controverses ne sont que des éclats de voix dont on n'entend plus le sens de si loin, après deux siècles. Le quiétisme, le jansénisme, les subtilités des maximes de l'Église gallicane, sont des cendres froides qu'aucune parole du prophète ne peut rallumer.

Les lettres à ses religieuses, les conférences

avec ses synodes de Meaux, les sermons pour des prises d'habit dans les cloîtres, les oraisons funèbres même de quelques reines, de quelques princesses, ou de quelques amis de cour plus ou moins dignes de cette grande voix, ne sont plus par le sujet que de *magnifiques témoignages du néant* de ces noms morts avec leur panégyriste. Tout est momentané, accidentel dans les occupations de cette longue vie, et rien, excepté la langue, n'est de nature à rester monumental dans les âges.

Mais c'est Bossuet qui est le monument de lui-même. La nature était si grande en lui qu'elle a survécu et survivra éternellement à ses œuvres. C'est la grandeur de Dieu, ce n'est pas la sienne ; c'est la plus abondante, la plus imagée et la plus haute parole dont la nature ait doué des lèvres d'homme.

Bossuet est tellement incorporé dans la gloire de la France, qu'en le diminuant on retranche-

rait quelque chose à la majesté du génie français.

Ce nom ressemble à ces sommets des Alpes ou de l'Himalaya, couverts de neiges ou de foudres, que les hommes n'habitent pas, mais qui font la renommée et l'orgueil des contrées que ces montagnes tiennent à l'ombre, et qui servent à mesurer la hauteur à laquelle la terre peut s'élever dans le ciel.

FIN

Imprimerie de Poissy — S. Lejay et Cie.

610 1

9

Universitas
BIBLIOTHECA

othèque
d'Ottawa
ance

The Library
University of Ottawa
Date due

100376
14 AOUT 1992
04 AOUT 1992
05 AOUT 1992
FEB 18 2000
APR 03 2000
25 AVR. 2000
AOUT AUG 28 2000
MAR 31 2001
FEB 08 2002

APR AVR 08 2002
OCT 24 2003
UO OCT 24 2003

a39003 002370970b

CE PQ 1729
.L3M 1878
C02 LAMARTINE, A BOSSUET.
ACC# 1388089